

"Le bon pain de chez-nous"
LE MEILLEUR
I. CARON
Téléphonez — 4114
Westmount 4090

duel Roosevelt-Walker
par Olivar Asselin
(en deuxième page)

La nuit tombera deux fois aujourd'hui

Les Hutchinson sont arrivés au Labrador tandis que Mollison attend à Sidney, des vents favorables pour gagner Terre-Neuve

La famille volante, profitant d'un temps superbe, vole de Port Menier à Hopedale, soit 500 milles, en 4 heures 15 minutes

L'ISLANDE SERA LA PROCHAINE ESCALE

Mollison prédit une commercialisation prochaine de l'aviation transatlantique, mais ne parle que du service postal

UN INCIDENT AMUSANT

Ellis Bay, Ile Anticosti, 30. (P.C.) — La famille volante a couvert aujourd'hui la troisième étape de son envolée New-York-Edimbourg. Partis à 10 heures 05 ce matin de Port Menier, Anticosti, les Hutchinson et leur équipage sont arrivés à Hopedale, Labrador, à 2 heures 20, cet après-midi, après une envolée facile, sous un ciel sans nuages.

On n'a pas reçu avis ici que les Hutchinson soient repartis pour Nain, Labrador, comme prévu. Mais comme l'envolée de Hopedale à Nain n'est que de 75 milles, elle ne fait naître aucune inquiétude à leur sujet.

Les Hutchinson sont partis de New-York mardi dernier, presque à même temps que deux autres avions dont les pilotes se proposaient de traverser l'Atlantique. Ces deux autres expéditions ont été dramatiquement interrompues. Lee et Bockhorn, qui s'envolèrent il y a plusieurs jours de l'île de Grèce par Berlin, ne sont pas arrivés à destination et tout indique qu'ils ont péri en mer. Solberg et Petersen, démolirent leur appareil à 60 milles de l'île de Grèce, mais sortirent indemnes de l'aventure.

On croit qu'Hutchinson volera directement du Labrador en Islande, le gouvernement danois lui ayant refusé la permission d'atterrir au Groenland à cause de l'impossibilité de venir en aide à un aussi grand nombre de personnes si quelque chose venait mal.

Aujourd'hui, l'avion des Hutchinson a couvert 500 milles en 4 heures et 15 minutes.

MOLLISON

Sidney, N.-E. 30. (P.C.) — L'aviation commerciale sera bientôt organisée sur une base commerciale, a déclaré cet après-midi le capitaine J. Mollison dans un bref discours prononcé devant les membres du Sidney Service Club. Le capitaine Mollison attend ici que les conditions atmosphériques lui permettent de continuer son voyage vers Terre-Neuve et l'Angleterre.

Sa traversée de l'Atlantique de l'ouest à l'est, il le déclarait, n'est pas une tâche facile, mais il ne se sentira guère difficile de concevoir et de construire des aéronefs nécessaires pour survoler l'océan.

Nos agriculteurs profiteraient du marché impérial

L'honorable Robert Weir prétend que le Royaume-Uni nous accordera la préférence

M. J.-A. Grenier

Le congrès national des fonctionnaires agricoles se tient actuellement à Toronto

Toronto, 30. P.C. — L'honorable Robert Weir a appris aujourd'hui aux législateurs au congrès national des fonctionnaires agricoles que le Royaume-Uni a décidé à Ottawa de proposer ses agriculteurs contre la concurrence des produits laitiers européens et d'accorder la préférence aux produits de l'Empire.

Actuellement, déclara le ministre de l'Agriculture, les pays de l'Empire ne fournissent que 30 p.m. de produits laitiers dans le Royaume-Uni et moins de 25 p.c. de la volaille élevée.

M. J.-A. Grenier, sous-ministre de l'Agriculture de la province de Québec, fit l'exposé du travail d'une commission provinciale qui cherche à améliorer non seulement la production, mais aussi les méthodes de distribution.

M. W. D. Somerset, président de l'Ontario Marketing Board déclara que le cultivateur peut augmenter la valeur de ses produits de deux manières: d'abord, en réduisant les frais de production à l'aide de meilleures méthodes, y compris, dans le cas par exemple du fromage, en réduisant le coût de fabrication, en produisant plus à la fois; et deuxièmement, en augmentant son pouvoir commercial, en transigeant avec les marchés, en occupant plus attentivement de rencontrer ses affaires et d'améliorer sa situation financière. M. Somerset insista sur le fait que l'agriculteur, s'il est isolé, n'a aucune puissance, tandis qu'au contraire, s'il veut faire ses efforts à ceux des autres, il peut beaucoup. Les prix actuels, déclara-t-il, peuvent être haussés si les intéressés se donnent la main.

Du reste, c'est un mal pour un bien, si l'on peut dire, car la crise que traverse l'agriculture a permis de faire enseigner aux cultivateurs à ne pas trop compter sur la prospérité de l'heure.

LES RUINES COMMEMORANT LE MIRACLE DE LA MULTIPLICATION DES PAINS, MISES A JOUR

Cité sticane, 30 (P.A.) — Les archéologues ecclésiastiques croient avoir découvert, à Tibériade, près de la mer de Galilée, l'endroit où Jésus procéda au miracle de la multiplication des pains. Selon la tradition, une église fut bâtie sur le lieu de la scène, et ce sont ces ruines qu'un prêtre allemand, le Père Evariste André Mader, directeur de l'Institut Oriental de Jérusalem, aurait mis à jour après des travaux importants. La découverte serait parfaitement en accord avec l'histoire, dit le Père Jésuite Chrysologus Spellucci.

von Hindenburg aurait signé un décret permettant à von Papen de dissoudre le Reichstag quand il le jugera nécessaire

Toronto, 30. P.C. — A l'exposition annuelle, M. R. D. Gorseman, président de la Canadian Automobile Chamber of Commerce, a émis l'opinion qu'on a trop dépensé d'argent dans le passé pour acheter des automobiles.

De son côté, le ministre de la Voirie ontarienne, l'honorable Leopold Macaulay, prévoit le retour prochain de la prospérité, en faisant d'après l'augmentation de la circulation sur les routes de sa province.

Trop d'achats d'autos

Le parlement se trouve ainsi complètement à la merci du chancelier

Les communistes

La présidence de l'Assemblée va au premier lieutenant d'Hitler

Nominations

Berlin, 30. (P.A.) — La première réunion du nouveau Reichstag s'est ouverte aujourd'hui avec une motion communiste demandant que soient invalidés les pouvoirs du président von Hindenburg et du gouvernement tout entier, et s'est terminée avec des menaces de dissolution imminente.

Frau Clara Zetkin, la "Grand-mère de la révolution", que communistes, qui occupait la présidence à l'ouverture de la séance, étant la doyenne de l'Assemblée, déclara que le président et le cabinet avaient violé la constitution et devaient être renversés.

Après qu'elle eut fait le procès du régime actuel, le Reichstag se choisit un président permanent Hermann Wilhelm Goering, un leader national-socialiste uni à Hitler depuis 1923, et qui fut le commandant de la fameuse escadrille aérienne von Richthofen pendant la guerre. C'est le premier poste important occupé par un grand nazi dans le gouvernement national.

A la fin de la séance, on a appris de source autorisée que le président von Hindenburg avait signé un décret donnant le droit à von Papen de dissoudre le Reichstag. Sur ce décret, la date a été laissée en blanc. Le chancelier peut donc décider à sa guise s'il se servira du décret et quand il s'en servira.

Tandis que Frau Zetkin invectivait le président et demandait l'établissement d'une Allemagne soviétique, les députés, y compris plus de 200 nazis écoutaient silencieusement.

Esser, un centriste, mais dont la candidature était appuyée par les nazis, fut élu vice-président du Reichstag. Le nationaliste Walter Graef et le populiste bavarois Hans Rauch, furent élus second et troisième vice-présidents.

Le président von Hindenburg a annoncé hier à Neudeck, qu'il était entièrement d'accord avec le programme économique du gouvernement. Après avoir conféré avec le chancelier, qui lui rendit visite hier, le président décida de dissoudre le Reichstag dès que celui-ci ferait mine de contrecarrer les projets du ministère. On croit généralement que von Papen dira aux députés de plier bagage et de retourner chez eux dès la semaine prochaine, à moins qu'ils ne se décident à le soutenir en tout.

Le Reichstag s'est ajourné et ne se réunira que sur convocation de son président.

145,000 ouvriers en grève à Manchester

On n'a cependant pas de sordres graves à enregistrer

Droits augmentés

New Delhi, Inde, 30. A partir du 31 mars 1933, l'Inde augmentera de 20 à 50% le droit sur les étoffes et surtout les cotonnades qui ne sont pas produites en Grande-Bretagne.

Démenti

Paris, 30. (U.P.) — Le ministère de l'Agriculture a démenti la rumeur que la France négocierait des accords avec des pays étrangers pour acheter du blé, surtout avec la Russie et les Etats-Unis.

La reprise

Manchester, Angleterre, 30 — Les leaders syndicalistes estimaient ce soir que 145,000 ouvriers avaient répondu à l'appel de grève dans le district textile de Manchester et que, en ce qui concernait la fermeture des usines, le mouvement s'était prouvé effectif jusqu'à concurrence de 95 p.c.

Ces leaders affirmaient que certains ouvriers, restés au travail, se mettraient en grève demain, mais un syndicat, à Leigh, a voté ce soir la reprise du travail et ses membres retourneront à leurs usines demain, après seulement une absence d'un jour.

On n'a enregistré aucun désordre sérieux quoiqu'il y ait eu quelques petites manifestations contre ceux qui continuaient à travailler.

Une soixantaine de policiers repoussés sans difficulté une foule de 2,000 grévistes environ, qui tenaient à molester les ouvriers à la sortie d'une usine à Noldwick.

Jusqu'à présent, rien ne fait prévoir une intervention officielle, quoiqu'il soit possible que le roi ou le premier ministre prennent des dispositions.

Machray avait une comptabilité que les vérificateurs trouvent difficile

La Couronne attend le rapport officiel pour porter de nouvelles accusations

Chiffres compliqués

Les rapports financiers n'étaient pas soumis souvent au conseil d'administration

Retards inexplicables

Winnipeg, 30. (P.C.) — On a doublé aujourd'hui le personnel de vérificateurs chargés d'inspecter les livres de l'Université du Manitoba et de l'Eglise d'Angleterre, dont les fonds étaient autrefois administrés par John A. Machray. On espère ainsi pouvoir publier des mercredi une déclaration officielle initiale.

Arrêté la semaine dernière sous l'accusation d'avoir volé \$47,251, Machray a été retenu au lit chez lui depuis, mais on croit qu'il pourra tout de même comparaître jeudi devant le magistrat R. B. Noble. En mai dernier, il était réçu pour trois ans au conseil d'administration de l'Université à compter du 1er juin 1932, mais sa nomination a été annulée par arrêté-en-conseil. La Couronne attend le rapport officiel des vérificateurs pour porter de nouvelles accusations contre Machray; l'enquête porte les nombreuses sommes qu'il administrait en vertu de ses titres. Fait à noter, toutes les transactions qu'il faisait pour les autres, l'étaient par l'entremise d'une maison de courtage dont il était membre. Les vérificateurs constatent que la comptabilité de Machray était fort originale, en ce sens qu'elle était bien embrouillée.

Le conseil du Collège de Saint-Jean vient de révéler qu'il a perdu environ \$400,000 au minimum. Si l'on ne peut déterminer exactement le montant c'est que les livres sont à peine déchiffrables. Quant aux comptes de l'Université, on se demande encore de quelle manière ils étaient vérifiés. Comme on lui demandait comment il se faisait que les livres n'ont pas été inspectés depuis 1925, le ministre de l'Education, l'honorable R. A. Hoey répondit qu'ils ont dû l'être. Des rapports étaient en tout cas soumis au bureau du gouverneur et conservés en filière au ministère de l'Education. Chaque année, le rapport du conseil d'administration était soumis au Parlement provincial. A la dernière session, il ne fut soumis que deux ou trois jours après la prorogation des Chambres et par conséquent, mis tout de suite en filière. Le retard était attribuable au fait que Machray, étant à l'hôpital, n'avait pu signer le rapport en temps voulu. La dernière vérification sérieuse fut faite en 1924, mais il appert qu'elle était incomplète.

LES TEMPS QU'IL FERA

Les pronostics de l'observatoire de l'Université McGill ne sont guère encourageants pour ceux qui ont l'intention d'observer l'éclipse du soleil à Montréal. On annonce qu'il est plus que douteux que la température soit satisfaisante.

Si par chance il pleut dans l'après-midi, le ciel peut s'éclaircir sous l'obscurité du phénomène astronomique. Les pronostics de mauvaise température s'appliquent à la "vallée d'Ottonville", qui comprend les points d'observation de Montréal et des Cantons de l'Est, y compris le meilleur endroit: Magog.

A l'Université McGill, on prévoit que les nuages seront assez épais pour cacher l'éclipse. Dans ce cas, les préparatifs des savants auront été en partie inutiles, quoique par le radio et par les avions, il soit possible d'observer le phénomène.

HEURE DE L'ECLIPSE A MONTREAL

L'éclipse sera totale à l'est de l'avenue Harvard, Notre-Dame de Grâce et ses différentes phases auront lieu aux heures suivantes (heure avancée):

3 h. 14 p.m. — La surface de la lune commence à s'interposer entre le soleil et la terre.

4 h. 24 p.m. — L'éclipse sera à ce moment totale pendant environ 30 secondes.

5 h. 29 p.m. — Le dernier croissant de la lune disparaîtra de devant la surface du soleil.

PHENOMENES A OBSERVER

1. L'ombre de la lune qui court sur la terre à une vitesse de 35 milles à la minute.

2. Les "grains de Baily", série de points lumineux rangés sur une ligne circulaire, particulièrement sur le cercle inférieur du soleil.

3. Les efflorescences blanches de la couronne pendant la phase totale de l'éclipse.

4. Les étoiles et les planètes pendant la phase totale.

5. Les proéminences rougeâtres du soleil sur la frange de la lune.

6. L'effet insolite de l'éclipse sur les oiseaux et les animaux domestiques.

EMISSION PAR T.S.F.

Pour ceux qui ne pourront voir l'éclipse le poste CFCF donnera les détails du phénomène.

AVERTISSEMENT IMPORTANT

Il est très dangereux de regarder l'éclipse à l'œil nu. Il est nécessaire de se servir de verres fumés ou d'un morceau de film développé.

POINTS D'OBSERVATION

Les points d'observation les mieux situés sont à Parent, Magog, Louiseville, Rigaud et sur les points adjacents sur une superficie de cent milles. Ceux qui auront l'avantage de se placer sur des hauteurs seront les plus heureux car ils verront plus à l'aise l'ombre courir sur la terre à une vitesse approximative de 32 milles à l'heure.

En congrès

Calgary, 30. — Le 15e congrès de la conférence de l'uniformisation de la législation s'est terminée aujourd'hui et J. D. Falconbridge a été élu président.

A 4 heures 24 cet après-midi, le soleil sera complètement caché par la lune et l'obscurité sera complète pendant une trentaine de secondes

LES DIVERS PHENOMENES A OBSERVER

Malgré les prévisions atmosphériques assez pessimistes on espère pouvoir observer facilement les différentes phases de l'éclipse

LA PROCHAINE ECLIPSE DANS 200 ANS

La longévité humaine atteignant rarement, sauf dans les temps bibliques la centaine d'années et encore moins les deux cents ans, il est bon de ne pas manquer l'occasion de suivre le phénomène qui va se produire aujourd'hui à 4.25 et qui ne se reproduira que dans 200 ans, à Montréal.

Le phénomène est d'autant plus intéressant que l'éclipse sera totale et que malgré les pronostics assez peu favorables, il faut espérer que la population pourra observer certaines phases des plus importantes, entre autres celles des protubérances de la couronne solaire.

Selon la norme, la température s'en ira en s'abaissant, pour passer par un minimum au moment du phénomène total. Un vent assez vif s'élève, et il n'est pas exagéré de dire qu'il devient souvent nécessaire de boutonner son veston.

Toutes les têtes chenues de l'Antiquité et du Nouveau Monde se sont données rendez-vous dans la province et procéderont à des observations trop compliquées pour que le profane songe d'en demander seulement les explications.

Il va sans dire que toute la population est extrêmement intéressée par l'éclipse, aussi les écoles demeureront fermées pour permettre aux enfants de regarder à travers des verres fumés ou des morceaux de films développés. Au moment du passage de la lune devant le soleil, l'obscurité sera semblable à celle de la nuit, et si les gens ne sont plus effrayés du phénomène, en l'an de grâce 1932, du moins les animaux le sont encore, et le resteront probablement, même pour la prochaine fois dans trois cent soixante ans.

Les phénomènes les plus intéressants sont les déviations de la boussole, les troubles de transmissions radio télégraphiques et les effets lumineux que l'on peut observer à travers le verre fumé.

Une équipe d'ingénieurs Canadiens-Français composée de professeurs de l'Ecole Polytechnique de Montréal est installée au collège Bourget de Rigaud pour faire des observations scientifiques pendant l'éclipse. M. Arthur Villeneuve dirige cette équipe et il a pour collègues MM. Eugene Desaulniers, arpenteur-géomètre, J.-C. Bernier et Fernand Leblanc. Des jeunes ingénieurs diplômés de la même école accompagnent ces messieurs comme assistants. Ce sont MM. Roland Bureau et Roland Duquette.

Ce groupe cherchera à déterminer la hauteur de la couche d'"Heavy-side" (réfraction radiotéléphonique) au moyen d'ondes courtes et d'observer les modifications que peut y apporter l'éclipse totale du soleil.

L'émission d'ondes courtes est installée à l'Ecole Normale des Clercs de Saint-Viateur à Rigaud.

Il est intéressant de remarquer que tous les appareils utilisés par cette expédition n'ont été montés par les membres qui la composent.

Nous croyons comprendre que c'est la seule expédition canadienne-française qui doive faire des observations scientifiques à l'occasion de cette éclipse. Le collège Bourget qui s'intéresse beaucoup à toutes les questions d'ordre scientifique, collabore avec ces messieurs.

A CONWAY

Conway, N.-H., 30. P.A. — Les savants qui sont venus de toutes les parties du monde pour observer l'éclipse, s'endorment ce soir aux côtés de leurs appareils scientifiques préparés pour le grand jour. Plusieurs milliers de personnes, amis de la science, font des vœux pour que la température se montre favorable aux observations du phénomène; il y en a de couchés à la belle étoile ce soir, dans un endroit idéal qu'ils ont choisi eux-mêmes afin d'assister au spectacle qu'ils ne verront peut-être plus jamais de leur vie. On compte maintenant plus de 40 expéditions scientifiques installées de la province de Québec à la mer.

On a spéculé toute la journée sur les probabilités de la température de demain; les astronomes assurent que même si le firmament est légèrement nuageux, il ne sera pas impossible de manquer complètement la vue de la couronne enflammée, pièce de résistance dans toute cette histoire d'éclipse. L'éclipse commencera à 2 h. 20 et cinq huitièmes de secondes dans l'après-midi, heure normale de l'est; elle sera complète à 3 h. 28 et 46 secondes et elle se prolongera jusqu'à 4 h. 36 et 46 secondes.

Belle saisie

Plymouth, Mass., 30. — 1,500 caisses de whisky ont été confisquées par les douaniers après un échange de coups de feu avec des contrebandiers qui venaient de les débarquer sur une grève. Les contrebandiers se sont enfuis dans deux yachts.

Morte à 110 ans

Binghamton, N.-Y., 30. — Mme Cecilia Connors, que l'on dit être âgée de 110 ans, est décédée au Broome County House. Elle n'avait pas mangé depuis 77 années.

Le Canada

Journal du matin

Membre de la Presse Canadienne

Membre de l'Audit Bureau of Circulation

Le Canada est imprimé et publié par la Compagnie de Publication du Canada, Limited, au numéro 33, rue Saint-Jacques, Administrateur: Charles Bourassa. Rédacteur en chef: Olivier Asselin. Gérant de la Rédaction: Eustache Lefebvre de Saint-Just.

MONTREAL, mercredi 31 août 1932.

Le duel Roosevelt-Walker

La lutte qui se livre actuellement entre le maire de New-York, Walker, et le gouverneur de l'Etat du même nom, M. Roosevelt, candidat démocrate à la présidence des Etats-Unis, intéresse surtout par la lumière qu'elle projette sur les mœurs publiques des Etats-Unis.

Il y a deux ans, l'Assemblée législative de l'Etat chargeait une commission (le Hofstadter Committee) de faire enquête sur l'administration municipale de la ville. Alors comme aujourd'hui la majorité de l'Assemblée était républicaine et le gouverneur démocrate. Le maire de la ville était lui aussi démocrate, le gouverneur aurait pu s'opposer à l'enquête par le moyen du veto ou autrement; mais on sait que les enquêtes sur les actes des hommes publics sont le divertissement favori des démocrates, qui les aiment pour elles-mêmes, sans trop s'occuper de ce qu'il en pourra sortir; le gouverneur, par prudence politique sinon par sentiment du devoir, laissa faire. Au prix d'un travail de plusieurs mois, entravé à chaque instant par les manœuvres de Walker et de ses amis, la commission d'enquête, par le ministère de son procureur M. Seabury, mit au jour des détournements de fonds publics se montant à plus de huit millions et qu'un journal de New-York détaille ainsi:

Le maire Walker, \$291,195;
Russell T. Sherwood, agent du maire, \$961,225;
Dr Wm. H. Walker, frère du maire, \$432,677;
Thomas M. Farley, ancien shérif, \$360,650;
James A. McQuade, shérif du comté de King, \$510,597;
Michel J. Cruise, secrétaire de la municipalité, \$217,256;
Harry C. Perry, greffier de la City Court, \$135,061;
Dr Wm. F. Doyle, représentant du Board of Standard et appel, \$1,017,385;
James J. McCormick, greffier adjoint, \$384,788;
W. L. Kavanagh, sous-commissaire de l'aqueduc, du gaz et de l'électricité, \$270,733;
W. Bernard Vause, ancien juge, \$190,000;
Thomas W. Mullarkey, ancien inspecteur de la police, \$27,805;
Dennis Wright, autrefois du service de la patrouille, \$99,240;
Murray Birnbaum, "ami" des agents de police, \$1,207,792;
Edward P. Sherry, employé des tribunaux, \$186,673;
George Cruise, frère du secrétaire de la municipalité, \$70,000;
Charles W. Culkin, ancien shérif, \$1,929,759.
Son travail terminé, — du moins celui que les ruses du maire et de ses amis n'avaient pas réussi à empêcher, — M. Seabury en présente les conclusions au gouvernement dans un rapport où celui-ci était invité à juger par lui-même si Walker ne s'était pas rendu indigne de son mandat.

Ici, deux questions se posaient au gouvernement: l'une de compétence constitutionnelle, l'autre d'opportunité. La charte de la ville, sinon la constitution de l'Etat, donnant au gouvernement plein pouvoir de destituer le maire pour cause de malversation, la question de compétence semblait claire; en tout cas, M. Roosevelt ne se recusa pas. L'opportunité électorale de l'intervention était beaucoup plus douteuse. M. Roosevelt brigua à ce moment la candidature à la présidence de la République; or, on sait de quel poids pèse dans une élection présidentielle l'énorme vote de l'Etat de New-York, et de quel poids, dans le parti démocrate, le vote de Tammany Hall, société de pillage politique maîtresse de la ville depuis toujours et dont Walker est présentement, avec Alfred ("Al") Smith, le représentant le plus en vue devant l'opinion. Et l'on sait également de quelle immense popularité personnelle jouit, auprès des masses crapuleuses de New-York, ce maire-gigolo de Walker, sur la face équivoque de qui l'on croit découvrir, avec tant d'autres, les vices particuliers que les historiens prêtent à Jules César. Le congrès démocrate de Chicago était imminent: Roosevelt passa le rapport de Seabury à ses conseillers juridiques, ne dit rien de son opinion personnelle. Le congrès eut lieu, il eut sa candidature. Quelques jours plus tard il se déclarait prêt à rendre sa décision. Stupeur de Tammany, de Walker: on avait cru l'affaire enterrée! Le principal avocat du maire, un nommé Curtin, demanda la permission de contre-interroger les témoins entendus par Seabury: "Très bien, dit Roosevelt, mais alors, nous ferons rechercher ceux sur qui M. Seabury n'a pu mettre la main, entre autres l'ancien commis Sherwood, locataire, avec M. Walker, d'un coffre de sûreté où il est prouvé qu'il a déposé près d'un million." Nouvelle stupeur: non, mais, imagine-t-on un candidat démocrate à la présidence se moquant des chantages de Tammany! Dès ce moment Walker était fixé sur les dispositions de Roosevelt à son égard. Le beau "Jimmy" crânait, mais pour un peu — et cela se voyait — il eût fait dans ses dentelles. Aussi son avocat, sèchement rappelé à l'ordre à toutes les phases du contre-interrogatoire, a-t-il tenté une autre manœuvre en contestant, tardivement, il est vrai, devant un juge de la Cour suprême de l'Etat, M. Staley, la compétence du gouverneur. Dans sa requête, Curtin, c'est-à-dire Walker, alliait jusqu'à laisser entrevoir un soulèvement du peuple de New-York comme conséquence d'un renvoi du maire. Quand celui-ci rentra dans "sa" ville après sa première apparition devant M. Roosevelt — où il avait si pitoyablement expliqué ses malversations, — il se rendit du train à la rue sur un tapis de fleurs; l'immense gare centrale ressemblait à un parterre. Le juge ne s'est point laissé ému, et il a débouté Walker. Il y aura probablement appel à la Cour suprême au complet, et avec des juges élus au suffrage populaire tout est possible; mais, l'opinion publique s'est déjà prononcée, et les suffrages que Roosevelt perdra à New-York, il les regagnera probablement dans le reste de l'Etat, du pays. Si, à tout prendre, le candidat démocrate ne souffre pas de son énergique attitude, se sera une preuve de plus que les hommes politiques, pressés d'accomplir un devoir pénible mais évident, ont moins à perdre à marcher droit qu'à finir.

En attendant, le spectacle qui nous reste dans l'esprit, c'est celui d'une ville de huit millions d'âmes, métropole et capitale intellectuelle d'un pays de 125 millions, accueillant sur un tapis de fleurs un jeune sybarite du trottoir, avocat sans causes parvenu à la gloire par une romance de nœuds et de couturières, porté aux honneurs par une clientèle de souteneurs, d'escrocs et de gangsters, et qu'on se représente assez bien, les sourcils peints, les ongles faits, les lèvres fardées, soigneusement épilé de la tête aux pieds, terminant une beuverie de sachems tammanys par la danse du ventre.

M. Roosevelt sera probablement élu président des Etats-Unis malgré son différend avec Tammany Hall, et, reconnaissons-le, ce sera à l'honneur du pays; mais cette petite gâche de Walker restera probablement l'idole de New-York, et cela, c'est inquiétant pour la paix sociale de l'Amérique du Nord.

Olivier ASSELIN

Billet du matin

COURSES DE "COQUERELLES"

L'insecte orthoptère qu'on nomme en France BLATTE, CANCRELAT ou CAFARD a reçu en notre province le nom de COQUERELLE. Cela rime harmonieusement avec TOURTERELLE et PASTOURELLE, mais c'est moins... français. Le nom ne fait du reste rien à la chose, et je n'en veux pour témoins que les personnes dont les cuisines sont infestées par ces sales bêtes. Qu'on les appelle comme l'on voudra, personne ne doit avoir des coquerelles et tout le monde les fuit.

Si méprisées qu'elles soient, les coquerelles forment cependant l'objet d'un sport nouveau genre et, paraît-il, des plus passionnants. Je veux parler de certaines courses que l'on pratique à Juan-les-Pins, une des villégiatures à la mode du sud de la France.

Sur une longue table garnie de sable on trace des pistes parallèles, séparées les unes des autres par une cloison et recouvertes d'une glace sans tain. A l'une des extrémités, des coquerelles sont maintenues captives sous une petite cloche transparente; à l'autre bout, c'est un trou noir où l'insecte pourra trouver un abri. Le signal du départ donné, les cloches se lèvent en même temps qu'une ampoule électrique s'allume derrière la ligne du départ. Les coquerelles éblouies et terrifiées par la lumière, courent au plus vite vers le trou noir pour échapper au vilain génie Clarté.

Les spectateurs suivent à travers la glace la course des insectes et les encouragent par des cris, car on dit que les coquerelles sont très sensibles au bruit. Des paris ont été engagés avant le départ, parfois pour des sommes considérables, et l'enthousiasme est dérivant quand une coquerelle gagne par une demi-mandibule ou une longueur de corse. En ce moment, les courses battent leur plein et le coureur à la mode est une belle coquerelle brun doré du nom de "Man o' War". Comme son homonyme de Longchamps et des champs de courses américains, le cafard Man o' War a ses bookmakers et son nom est sur toutes les jolies lèvres fardées de Juan-les-Pins. Favori dans la plupart des courses, il ne rapporte guère aux parieurs mais son propriétaire est heureux. On se contente de peu.

A Juan-les-Pins, on peut dire de quelqu'un qu'il a "le cafard" sans faire entendre par là qu'il s'embête. Au contraire, si un villégiateur est propriétaire d'un cafard lèste sur patte et craignant beaucoup la clarté, il peut se créer de jolis revenus en l'entraînant aux courses. Parfois, au moment du départ, il peut y avoir des "scratches"; on conviendra que c'est très intéressant quand il s'agit d'insectes. Les coureurs ne sont pas chargés, mais on accorde des handicaps.

Cette histoire me remet en mémoire un des bons tours dont je fus victime au collège. J'étais à cette époque doué d'une dose de naïveté dont je ne me suis pas encore débarrassé complètement. Un de nos condisciples, évidemment plus "fin" que tous les autres, avait imaginé une course nouvelle genre entre un cheval et un escargot. Le cheval devait parcourir la distance de Paris à Versailles aller et retour (en tout, environ 25 milles) pendant que l'escargot ferait le tour complet d'une table de billard sans quitter la bande. Chacun sait que l'escargot marche lentement et qu'il a horreur de la ligne droite, mais son entraîneur, — disait mon ami — avait la permission de l'attirer avec une feuille de salade, sans toutefois le toucher. Tout le collège voulut parier et j'y fus de dix francs, somme que je n'ai ni vu ni jamais revue, la course n'existait que dans l'imagination de notre condisciple. Ce garçon-là avait de l'avenir; j'ai appris depuis qu'il avait connu et la fortune et la mort.

A Montréal, nous possédons assez de coquerelles pour fonder plusieurs "écuries" et, au besoin, envoyer des champions concourir à Juan-les-Pins. On affirme que nous avons beaucoup à apprendre de la France: qui sait si nos coquerelles ne pourraient pas triompher là-bas? Notre ami Roland, qui s'occupe de sport, pourrait étudier la question et chercher des capitaux.

des HAMEAUX.

La terre de la banane

Le "Temps" a récemment publié un intéressant article sur la banane de la Guinée Française, sous la signature de M. J. Van Ormeligen, administrateur des Colonies.

D'après M. Van Ormeligen, c'est quatre siècles avant notre ère que les soldats d'Alexandre le Grand trouvèrent le bananier dans la vallée chaude et humide de l'Indus. C'est vraisemblablement là que les Arabes prirent les premiers jets qu'ils importèrent en Afrique, d'où les Européens, avec l'aide des Noirs en colonisèrent l'Amérique.

Les Africains, en effet, importèrent dans le Nouveau Monde où ils vivaient en esclavage leurs fétiches, leurs rites, et, sans doute, des pieds de bananiers.

(Mer et Colonies).

Un compliment maladroit

— Est-ce que je serai jolie, sur mon portrait?
— Si jolie, madame, que vous ne vous reconnaîtrez pas vous-même.

Choses du temps

On écrit de Moscou.

"L'impresario allemand Wendell a fait venir de Russie une femme âgée de 126 ans, Anastasia Prokofiev, qui se rappelle très bien Koutousov et le prince Murat, qu'elle a vu étant enfant. Malgré son grand âge, cette femme se porte très bien et a fait facilement à pied les deux kilomètres qu'il y a à parcourir entre sa maison et la gare du chemin de fer.

"L'impresario allemand compte que cette vieille femme pourra lui fournir des indications précises sur l'établissement de certaines scènes d'un film qu'il va tourner sur Napoléon".

Moi qui vous parle, étant en 1920 à Saint-Denis-sur-Richelieu pour un reportage, j'ai couru d'assises, je me suis longuement entretenu avec une dame Laflamme, alors âgée de 99 ans et demi et qui, si je ne me trompe, devait vivre encore plusieurs années. Je ne dirai pas qu'elle avait l'oeil aussi vif que la nonagénaire de Trois-Pistoles qui répondait à un vicar s'informant de sa santé: "Monsieur le curé, quand y a pas de péché y a pas de plaisir", mais sa conversation était agréable, sa mémoire excellente, et elle rappelait avec force détails la fois qu'elle avait vu les "hommes d'armes" de M. Bourdage quitter la place d'armes de Saint-Denis pour se porter à la rencontre des "Bostonnais". Mais celle-là n'avait pas encore atteint son siècle d'existence et elle parlait d'événements vieux de quatre-vingt-dix ans seulement, tandis que la centenaire russe, lors de la campagne de la Russie, déjà vieille de cent vingt-cinq ans, n'avait elle-même que six ans, ce qui est un âge bien tendre pour se graver dans la mémoire même les traits d'hommes aussi célèbres que Murat et Koutousov. L'impresario allemand n'avait-il pas obtenu de sa collaboratrice qu'elle se donne quelques années de plus que son âge? Passé cent ans, une femme n'a plus autant d'objection à se rajourner. Quant à ses souvenirs de Murat et du vainqueur de la Moscova, la vieille pourrait bien les avoir inventés, mais qui d'entre nous serait en état de la contredire? L'impresario aurait bien pu se documenter dans Frédéric Masson, Arsène Houssaye et cent autres auteurs, mais le témoignage d'un aïeule de 126 ans, c'est autrement intéressant. — O. A.

"Echos de chansons mortes"

C'est un nouveau livre de vers que prépare Alfred DesRochers et dont l'heureuse Tribune publie de larges extraits sous forme de "poèmes libresques" où défilent tour à tour Héloïse et Abélard, Pétrarque, Swift, John Keats, André Chénier, Lamartine. Voici par exemple un sonnet écrit "en lisant la vie de Jean Keats":

Fanny Brawne! Je t'ai placée au rang des
Je refuse de voir ton offrande muette;
Il est trop tôt connu le livre qu'on feuillette.
Un savoir familier m'éblouit plus les yeux.

Que ton être pour moi reste mystérieux!
Tout bonheur d'un partage en est un qu'on
Or, moi, je me suis fait une image parfaite
De ce qui peut m'éclairer et de ce que je veux.

Je suis d'entre ceux-là qu'enlève l'adventure
Et qui laissent, en s'en allant, un nom qui
Qui donnent, sans quitter de faveur, le retour.

Même si la mort doit m'entraîner d'un coup
Avant que j'aie eu temps de muer mon amour
En objet de beauté qui fut éternelle!

Ce qui plaît en DesRochers, et ce qui le distingue de la plupart des autres rimeurs, c'est que, arrivé depuis quelque temps déjà à l'âge viril, il n'a pas encore fait rimer "souffrance" avec "espérance", ni "sublime" avec "abîme", et que, s'il n'a peut-être jamais lu Pétrarque (qui est bien, n'en déplaise aux critiques d'école, le plus grand usager des banalités poétiques qui ait jamais existé), il a certainement lu Swift, Keats et Browning. Remercions-le de ce plein de sens, juste au moment où la propagande impérialiste monétaire de "déranger", dans le Canada français, les cerveaux les plus solides. De telles diversions sont toujours salutaires.

A propos, ce serait bien l'occasion de dire un mot de l'Almanach littéraire de la Tribune. La troisième édition annuelle de cette compilation unique en son genre vient de paraître. Grâce à la fertilité poétique des Cantons de l'Est, on y trouve réunis quelques-uns des meilleurs poètes et des meilleurs écrivains du Canada français. C'est à se demander ce qu'il resterait de la "littérature" canadienne-française de notre époque si tout à coup le Saint-François noyait Sherbrooke et les environs. Confirmez de la Tribune, continuez! — O. A.

Le silence de M. Sauvé.

On se souvient que les mesquines représailles politiques du ministre des Postes, M. Sauvé, contre quelques centaines de petits fonctionnaires de la province de Québec ressortissant à son ministère, lui ont valu, à la dernière session du Parlement, les brimades de M. Boulanger, amateur de belle chasse, et les assauts du bon bouledogue du Temiscouata, M. Pouliot.

L'incorrigible M. Sauvé est pris aujourd'hui dans le guépier de la Légion canadienne d'Ontario. Le 12 novembre 1931, James Hill (lequel, l'ancien combattant, recevait de la Commission des fonctions publiques le grade de sa désignation comme maître de poste de Shelburne. Le 23 février dernier lui parvenait l'ordre ministériel d'entrer en fonctions six jours plus tard. Mais le 27, contre-ordre!

Dans l'interval, toutefois, les patrons de Kennedy, prévenus de son prochain départ, lui avaient donné un successeur. Et Kennedy tombait assis entre deux chaises, le derrière à l'eau! La Légion canadienne est intervenue auprès de M. Sauvé. Elle lui a représenté le tort irréparable causé à Kennedy par les vacillations du ministère. Peine perdue. M. Sauvé a répondu, rien du tout. Et cette éditante affaire en est encore là, bel exemple de sauve-qui-peut moral d'un homme qui n'a pas la conscience politique tranquille. — E. T.

Le régime capitaliste, sa légitimité, ses abus

Texte de la conférence prononcée hier soir, à la Semaine sociale

PAR LE R. P. M.-A. LAMARCHE, O.P.

C'est l'écueil des professeurs et conférenciers d'une Semaine Sociale d'avoir souvent à émettre sur des thèmes établis par leurs collègues de la même année ou des années précédentes. C'est ainsi qu'à Ottawa, en 1922, M. l'abbé Arthur Robert, dans une étude consciencieuse et nette, exposait la définition, la légitimité et le rôle du capital, et qu'aujourd'hui on me confie à peu près la même tâche, en me recommandant de mettre l'accent sur des abus par eux-mêmes fortement accentués. Avec les circonstances change la vie des hommes, et la plus vivante des sciences, l'économie politique doit, reprenant les mêmes thèmes, orienter ses recherches en regard des nécessités de l'heure. Le document que nous étudions, l'encyclique Quadragesimo Anno, est-il d'ailleurs autre chose qu'un riche complément, une brillante mise au point de l'encyclique Rerum novarum.

Cependant, pour éviter les redites, je ne ferai pas de thèses adjacentes que le minimum d'emprunts requis pour étayer la mienne. Un semainier soucieux de rafraîchir ses notions premières, de rafraîchir par exemple les divers sens que revêt le mot "capital", n'aura qu'à se reporter au travail imprimé de M. Robert. Ce soir, si vous voulez, nous prendrons en bloc ces importantes distinctions: non en vue de satisfaire à un besoin grossier de l'intelligence, mais parce que nous sommes en l'an de grâce ou de disgrâce 1932. En effet, tandis que dans les précédentes crises, les victimes ou les exploités réclamaient simplement la remise de leurs intérêts, la suppression des hypothèques ou une modification de la devise, aujourd'hui c'est l'existence même du capital sous toutes ses formes et à tous ses degrés, qui se trouve directement menacée, selon la savante formule: tout à tous et rien à personne. Je définis donc le capital: tout bien économique plus ou moins considérable destiné par nature à procurer des utilités nouvelles. Fidèle à ce principe de simplification oratoire, j'en aurai recours qu'en cas d'urgence aux expressions techniques. On peut dire de ces formules que l'abbé Bremond déclare des néologismes: "I est bien permis d'en user, pourvu qu'après avoir en les maudissant une fois pour toutes."

LEGITIMITE DU REGIME CAPITALISTE

Ce qui convient de signaler en premier lieu, c'est le préjugé simpliste qui attribue les crises économiques au capital pris en lui-même et aux seuls abus du régime capitaliste. Pour la confusion posthume de Karl Marx, la crise actuelle s'est produite au moment où la part de l'ouvrier dans le rendement du travail avait considérablement augmenté. Son contemporain Henry George, qui voyait dans la propriété foncière la cause de toutes les dépressions, regardait la tombe d'un égal élémentaire, puisque le déclenchement eut lieu dans une période de diminution du revenu foncier. (1) On doit mépriser cette attitude, pédante ou naïve, qui consiste à chercher et dénoncer une crise universelle, dépassant les précédentes comme la guerre mondiale avait dépassé les conflits antérieurs. Que fait-on des autres éléments en scène? Cette science des lois et des connexions économiques encore à l'état inchoatif; cette substitution quasi générale des gouvernements économiques aux gouvernements politiques; cette tendance des pays de faible et de moyenne étendue et des colonies elles-mêmes à s'isoler des autres par le boycottage ou la surtaxe douanière; cette disparition soudaine de récentes formations économiques, résultant immédiat de la guerre; cette défaillance d'un système de crédit que l'on renie tout à coup après l'avoir extolli durant un siècle; cette ingale répartition de l'or qui amena différents pays à modifier les étalons de mesure; cette surproduction de matières premières, due aux progrès de la science appliquée; ces orgies de la spéculation boursière où les peuples salariés eux-mêmes ont ruiné leurs épargnes; ce délabrement des mœurs qui, joint à la propagande athée, fait dire à plus d'un penseur: la crise est dans l'homme; enfin la panique, cet impondérable qui retarde le dénouement de la crise comme elle retarde l'extinction des incendies: voilà, mesdames et messieurs, autant de facteurs dont l'un n'inclut pas toujours l'autre et dont le jeu s'est fait sentir de façon certaine, avec des nuances impossibles à préciser. Quant à la concentration des richesses et la tyrannie du capital financier au tableau comme cause prépondérante de nos maux, j'aurais tout à l'heure l'occasion de le redire après tant d'autres. En attendant, il s'agit de montrer, par le raisonnement et les faits, que si le tyran a commis des abus de pouvoir, son accession au trône fut néanmoins légitime et les abus signalés n'entraînent pas nécessairement sa déchéance.

L'autorité de Pie XI s'ajoute sur ce point à celle de Léon XIII: "Notre Prédecesseur, d'heureuse mémoire, a eu surtout en vue, en écrivant l'encyclique, le régime dans lequel les hommes contribuent d'ordinaire à l'activité économique, les uns par les capitaux, les autres par le travail, comme il le définissait dans une heureuse formule: Il ne peut y avoir de capital sans travail, ni de travail sans capital. Ce régime, Léon XIII consacra sous ses efforts à l'organiser selon la justice; il est donc évident qu'il n'est pas à condamner en lui-même. Et de fait, ce n'est pas sa constitution qui est mauvaise". On ne saurait trop insister sur la légitimité intrinsèque de ce système, à une époque où il subit de tels assauts que le socialisme lui-même, "effrayé par les propres principes et par les conséquences qu'en tire le communisme, se tourne vers les doctrines de la vérité chrétienne et, pour ainsi dire, s'en rapproche".

Parmi ces vérités, il en est quatre auxquelles notre Semaine sociale accorde à divers reprises la plus minutieuse attention: ce sont les thèmes de la propriété, du juste profit, de l'inégalité des conditions terrestres

et du caractère social de la richesse économique. Thèse appuyée sur la nature même et confirmée par un état de fait qui dure depuis des siècles et qui renaitra toujours, sous une forme ou sous une autre, au défilé des révolutions. Abstraite, mais, en ces grandes données philosophiques, puisées indépendamment du régime capitaliste, puisque ce dernier n'a pas toujours existé et qu'il pourrait à la rigueur disparaître. Si l'on envisage l'histoire ou spatiale, — il se trouve que ces idées de propriété, de bénéfice, d'inégalité, de service social, font corps avec le régime, et pratiquement vous ne pouvez plus les en séparer. C'est donc sous ces fondements mêmes de l'ordre social que s'attaquent nos réformateurs quand, guidés par l'étoile rouge de Moscou, ils prétendent renverser le système capitaliste, au lieu de "l'organiser selon la justice". Venons-en à quelques vues de détail, juste assez pour assoir ces réflexions.

"Le premier fondement à poser pour tous ceux qui veulent sincèrement le bien du peuple, dit Léon XIII, c'est l'inviolabilité de la propriété privée". Plus loin il ajoute: "Il faut en premier lieu que les lois publiques soient pour la propriété privée une protection et une sauvegarde". Hier encore, en rappelant aux semainiers ce grand postulat du droit naturel. Et je crois utile de vous faire observer que chaque fois que les sociologues invoquent le droit naturel, il s'agit d'exigences conformes à la nature de l'homme déchu. S'ils osent parfois risquer une incursion à travers le paradis terrestre, c'est pour en tirer une lumière de comparaison. "Selon la première loi de nature, remarque saint Ambroise, tous les biens devaient être en commun". Mais "dans l'état de déchéance, ajoute Bourdaloue qui le commente, on voit assez quel renversement eût suivi dans le monde livré par là au pillage universel". (2)

Il faudra donc, aussi longtemps que nous vivrons sur terre, chercher dans la propriété privée le salut matériel et moral de l'individu, en même temps que l'assise fondamentale de la famille et de la société. Or le capital, fruit de la nature et du travail, le capital, richesse acquise, n'est qu'une forme de la propriété privée; tous ses droits découlent de là, comme aussi toutes ses obligations. Qui, me aussi toutes ses obligations. Qui, tout ce que l'économie moderne inclut dans ce mot de capital: la nature et le sol, les matières premières, les produits ouverts ou semi-ouverts, aussi longtemps qu'on maintient en stock; les constructions, les machines, le matériel des transports et du commerce; enfin et surtout, les réserves financières, tout cela, c'est de la richesse acquise appartenant aux grands capitalistes de plein droit, comme la petite épargne bancaire ou les modestes actions détachées par l'ouvrier, la bonne ou la dactyle, appartiennent à ces petits capitalistes de plein droit. Au point de vue moral et juridique, les grands capitaux, même coalisés, rejoignent la petite propriété. C'est pour cela que j'ai conservé à la définition du capital sa plus large acception. Comment l'observe Ch. Gide, si Robinson n'eût sauvé quelques débris du naufrage — son capital — il n'aurait pas accompli dans son île tant d'exploits ingénieux.

Richesse acquise, répond Karl Marx, non, richesse volée. Le capital est la résultante du travail non rémunéré de l'ouvrier. Seul le travail confère aux produits industriels cette plus-value qui enrichit le patron. Le capital n'est pas autre chose que du travail cristallisé. Et comme l'ouvrier n'a reçu qu'un salaire adéquat à sa subsistance, c'est-à-dire à six heures de travail, son sur-travail, qui représente le bénéfice du maître, demeure sans rétribution. Donc le prolétariat est exploité, volé, dépouillé par les capitalistes. Amis, il faut à cet homme "étranger aux affaires et à l'utopie, pour devenir un véritable homme, une théorie en l'air et ses "matériaux de bibliothèques", un promoteur de nos luttes sociales.

Après M. Julius Wolf, réformiste avancé, les idées marxistes ne jouissent plus d'aucune considération auprès des savants sérieux. (4) Où trouver de nos jours, hors les temps de crise, une échelle des salaires, égale à la stricte subsistance de l'ouvrier? Où trouver de nos jours, dans l'agriculture, soit dans l'industrie, un semblant de base à cette théorie du travail physique qui est exclusive de la valeur et de la plus-value intellectuelles? Comme si le travail intellectuel, l'organisation, le calcul ne comptaient pas comme si les fonds engagés ne comptaient pas! Comme si la qualité des matières premières et le rendement des machines ne comptaient pas! Comme si la valeur d'usage (utilité actuelle) et l'état des marchés ne comptaient pas! On a travaillé durant des semaines et des mois à la fabrication d'un engin de guerre. Et voici qu'une découverte de la science fait que cet engin est dépassé. Du jour au lendemain, non seulement la plus-value, mais la valeur s'effondre. Pourtant l'apport de l'ouvrier demeure intacte et ses heures de travail sont là, dûment enregistrées. Un machinisme inférieur fonctionnant du temps de Karl Marx, décédé en 1883. Les progrès réalisés sous ce rapport n'ont fait qu'accentuer la fausseté de ses calculs. Affirmer de nos jours que le capital nait du travail, c'est attribuer au garçon de ferme le surplus de rendement d'une faucheuse-batteuse fournissant en 1 h 45 le même travail qu'une batteuse fixe en 11 h 45; ou d'une tonne d'axote destinée à produire une augmentation de 20 tonnes de céréales ou de 100 tonnes de légumineuses. Le Capital nait de différents concours: concours de l'ouvrier et du patron.

(2) Bourdaloue, 2e Sermon sur l'aumône.

(3) Georges Valois, "L'économie nouvelle", p. 163, 164.

(4) La crise économique mondiale et le système capitaliste, "L'Esprit international", janvier 1932, p. 57.

(5) "L'Esprit international", janvier 1932, p. 57.

(6) "L'Esprit international", janvier 1932, p. 57.

(7) "L'Esprit international", janvier 1932, p. 57.

(8) "L'Esprit international", janvier 1932, p. 57.

(9) "L'Esprit international", janvier 1932, p. 57.

(10) "L'Esprit international", janvier 1932, p. 57.

(11) "L'Esprit international", janvier 1932, p. 57.

(12) "L'Esprit international", janvier 1932, p. 57.

(13) "L'Esprit international", janvier 1932, p. 57.

(14) "L'Esprit international", janvier 1932, p. 57.

(15) "L'Esprit international", janvier 1932, p. 57.

(16) "L'Esprit international", janvier 1932, p. 57.

(17) "L'Esprit international", janvier 1932, p. 57.

(18) "L'Esprit international", janvier 1932, p. 57.

(19) "L'Esprit international", janvier 1932, p. 57.

(20) "L'Esprit international", janvier 1932, p. 57.

(21) "L'Esprit international", janvier 1932, p. 57.

(22) "L'Esprit international", janvier 1932, p. 57.

(23) "L'Esprit international", janvier 1932, p. 57.

(24) "L'Esprit international", janvier 1932, p. 57.

(25) "L'Esprit international", janvier 1932, p. 57.

(26) "L'Esprit international", janvier 1932, p. 57.

(27) "L'Esprit international", janvier 1932, p. 57.

(28) "L'Esprit international", janvier 1932, p. 57.

(29) "L'Esprit international", janvier 1932, p. 57.

(30) "L'Esprit international", janvier 1932, p. 57.

(31) "L'Esprit international", janvier 1932, p. 57.

(32) "L'Esprit international", janvier 1932, p. 57.

(33) "L'Esprit international", janvier 1932, p. 57.

(34) "L'Esprit international", janvier 1932, p. 57.

(35) "L'Esprit international", janvier 1932, p. 57.

(36) "L'Esprit international", janvier 1932, p. 57.

(37) "L'Esprit international", janvier 1932, p. 57.

(38) "L'Esprit international", janvier 1932, p. 57.

(39) "L'Esprit international", janvier 1932, p. 57.

(40) "L'Esprit international", janvier 1932, p. 57.

(41) "L'Esprit international", janvier 1932, p. 57.

(42) "L'Esprit international", janvier 1932, p. 57.

(43) "L'Esprit international", janvier 1932, p. 57.

(44) "L'Esprit international", janvier 1932, p.

Le chômage, ses causes, ses remèdes

Résumé de la conférence prononcée à la Semaine sociale par M. Gérard Tremblay, sous-ministre du Travail

"Je suis gré à la Commission des Semaines sociales", dit M. Tremblay, "d'avoir inscrit à son programme l'étude du problème du chômage à la lumière de 'Quadragesimo Anno'. Problème sans doute déjà discuté et retourné en tous sens dans d'innombrables articles de journaux ou de revues, par les assemblées délibérantes de toutes catégories, mais qui, on le sait trop, n'a pas perdu de son angoissante actualité. En toute sincérité, nous inspirant surtout de la lumière des Romains, puisant largement dans les enseignements de la sociologie catholique, sans négliger les conseils ni les avis des arts et des techniciens en la matière nous étudions quelques-unes des causes de chômage (pas toutes, car un expert allemand en distingue 235).

Donnons le nombre des chômeurs dénombrés au Bureau International du Travail et publié dans le numéro de juillet 1932 de la Revue Internationale du Travail.

L'Allemagne arrive en tête avec 5,582,820 chômeurs; la Grande-Bretagne et l'Irlande du Nord indiquent 2,183,683 chômeurs complets et 638,157 intermittents; l'Autriche 367,666; l'Italie, 968,456; la Pologne, 320,100; la France, 322,320; la Tchécoslovaquie, 484,604; les Pays-Bas, 244,462; la Belgique, 153,431 chômeurs complets; 187,095 intermittents; le Japon 482,366; les Etats-Unis (évaluation du B. I. T.), 10,000,000; enfin le Canada (évaluation), 300,000. Les Etats-Unis et le Canada ne colligent aucune statistique complète sur le chômage; celles qui sont disponibles se trouvent dans les rapports des syndicats et des employeurs. Pour les Etats-Unis, les statistiques syndicales de mai, basées sur 803,000 adhérents, indiquaient un pourcentage de 31 pour les chômeurs complets, de 22 pour les pairs.

Pour ce qui est du Canada, les statistiques syndicales de mai, englobant 175,411 adhérents, rapportaient 38,692 chômeurs, soit 22.1 pour cent des effectifs. Les rapports de sources patronales indiquaient en mai un pourcentage d'emploi de 59.1 par rapport à 100 en 1926.

Fou M. Albert Thomas, Directeur du Bureau International du Travail, a évalué, dans son rapport annuel à la Conférence de 1932, à 20 ou 25 millions le nombre des chômeurs complets dans le monde. Cette évaluation, si imprécise qu'elle soit, nous donne une idée de la masse de travailleurs qui ne peuvent, à l'heure actuelle, malgré leur désir et leurs efforts, obtenir un emploi pouvant leur assurer un gagne-pain. On peut déduire de la que plus de 60,000,000 d'êtres humains dépendent pour leur subsistance des allocations des caisses de chômage, du budget de l'assistance publique ou de la charité individuelle.

LES REMÈDES

"Le premier remède qui nous vient à l'esprit", dit ensuite M. Tremblay, "est une lapalissade: faire disparaître le chômage en créant du travail. Après des appels réitérés, mais sans résultats tangibles, à l'initiative privée, les pouvoirs publics ont donné, un peu partout, dans le mouvement. Le Canada, pour sa part, avec la collaboration des provinces et des municipalités, a exécuté en 1930-31 pour \$175,000,000.00 de travaux publics en vue de combattre le chômage.

LA REDUCTION DE LA JOURNÉE DE TRAVAIL

Toutefois, il faut l'admettre, l'exécution des travaux publics en période de chômage, est de l'ordre des palliatifs. Et ce palliatif si puissant soit-il, est loin d'apporter une solution complète, même à un moment donné, au problème du chômage. Ne se rappelle-t-on pas, en effet, que l'an dernier, à Montréal, même avec un programme très étendu de travaux publics, seulement 3 à 4,000 hommes sur une estimation de 40,000 chômeurs, ont pu y trouver de l'emploi?

N'y a-t-il pas lieu de rechercher un remède qui, bien que n'opérant pas de cure immédiate, réussisse à long terme à atténuer, sinon à guérir, le mal du chômage? Des esprits sages ont conseillé la réduction de la durée quotidienne du travail.

Dès la fin de la guerre, soit en 1919, la première Conférence Internationale du Travail, réunie à Washington, les délégués gouvernementaux, patronaux et ouvriers d'un grand nombre de pays, adoptèrent un projet de convention fixant à 8 heures la durée quotidienne du travail.

On évoquait en faveur de l'adoption de cette mesure la nécessité, en vue de diminuer le chômage, de répartir entre un plus grand nombre d'ouvriers, le travail disponible. Cet aménagement nouveau des heures de travail était motivé par l'augmentation de la productivité par tête d'ou-

vrier. L'argument n'a pas perdu de sa valeur, loin de là.

La Monthly Labour Review (mars 1930), donnait les résultats d'une enquête tenue aux Etats-Unis, sur l'augmentation de la productivité ouvrière par heure de travail de 1914 à 1927. On a vérifié l'accroissement suivant:

Dans les abattoirs et fabriques de conserves... 26%
Dans les fabriques de papier... 40%
Dans les raffineries de sucre de canne... 33%
Dans les tanneries... 41%
Dans les aciéries et laminatoires... 46%
Dans les cimenteries... 54%
Dans les meuneries... 59%
Dans les raffineries de pétrole... 82%
Dans les hauts fourneaux... 103%
Dans les fabriques d'automobiles... 178%
Dans les fabriques de pneumatiques... 292%

Ce progrès phénoménal de la productivité, on le sait, est imputable à la mécanisation et à la rationalisation du travail. L'augmentation de la consommation a suivi d'assez loin la progression de cette productivité. La conséquence, nous en avons parlé au début de cette étude: c'est la surproduction et le chômage. Il semble donc que la formule suivante doive servir de directive dans l'aménagement des heures de travail. La durée du travail doit être inversement proportionnelle à l'augmentation de la productivité humaine, tout en tenant compte de l'accroissement de la consommation.

La jeunesse de cette formule est vérifiée, du reste, par l'expérience présente. Forcément, les heures de travail, dans l'ensemble, ont été diminuées, mais leur répartition par tête de travailleur ayant été laissée au hasard de l'individualisme et de l'empirisme, il y a chômage complet ou partiel des uns, et travail permanent, souvent trop prolongé des autres.

LIMITATION DU TRAVAIL DES ENFANTS ET DES VIEILLARDS

Que penser, maintenant, du travail des enfants? L'Encyclopédie, sur ce point, est formelle: "Il n'est aucunement permis d'abuser de l'âge des enfants". Le point difficile est de déterminer l'abus. Les diverses législations ouvrières contiennent de nombreux dispositifs pour la protection des enfants. La nôtre défend l'entrée des enfants à l'atelier à moins qu'ils n'aient 14 ans révolus; cet âge est fixé à 16 ans, s'il s'agit d'industries insalubres; si l'enfant ne sait ni lire, ni écrire, il ne peut travailler dans l'industrie ou le commerce avant l'âge de 16 ans; le travail de nuit est interdit aux garçons de moins de 18 ans. Ces textes législatifs permettent la suppression des abus.

Mais n'est-il pas possible de pousser plus loin ces prohibitions, non dans le but de faire disparaître des abus déjà supprimés, mais à la fin d'aider à remédier au chômage. On en cause en plusieurs pays et je crois que l'âge de scolarité obligatoire a été élevé à 16 ans en Angleterre. La statistique nous révélerait des chiffres imposants sur le nombre des enfants des deux sexes de 14 à 16 ans, occupés à des emplois lucratifs. Pour quoi n'obligons-nous pas ces enfants à fréquenter l'école primaire ou l'école technique, libérant ainsi une multitude d'emplois que pourraient remplir des chômeurs adultes?

A l'autre extrémité du chemin de la vie, nous rencontrons les vieillards. Eux aussi, pour un grand nombre, doivent tirer de leur travail la subsistance de chaque jour. Ne pourrions-nous pas aménager notre vie sociale et économique de façon que le travailleur puisse, disons à l'âge de 65 ans, se retirer de la vie industrielle et toucher une modeste pension? Un régime d'assurance-vieillesse contributive permettrait de réaliser de nouvel état de choses, sans obérer lourdement le trésor public. Nous n'avons pas de statistique sur ce point, mais nous ne craignons pas d'évaluer à 30,000 le nombre des vieillards de 65 ans et plus sous le régime du salaire dans l'industrie ou le commerce. N'y a-t-il pas, dans l'organisation de l'assurance-vieillesse, un nouveau remède de chômage, très social de caractère et d'efficacité permanente?

L'ASSURANCE-CHOMAGE

L'assurance-chômage n'est pas un remède au chômage; elle n'y apporte qu'un adoucissement appréciable. Dans des pays industrialisés, comme la Grande Bretagne, l'Allemagne, l'Italie, la Belgique, nous la croyons nécessaire, tant que les gouvernements, les directeurs de l'industrie et de la finance n'auront pas trouvé le moyen de régulariser la production en regard des possibilités d'absorption des marchés. Ajoutons aussi que la nécessité de maintenir la paix sociale d'une part, et le faible taux de la rémunération du travail d'autre part, obligent ces pays à des initiatives sociales même hasardeuses. Pour ce qui touche au Canada, nous l'avons

déjà dit, nous hésiterions à recommander la mise en oeuvre de l'assurance-chômage tant que la lutte contre les causes de chômage que nous avons soulignées n'est pas revenue à son point de départ. Cette étude, ne se sera pas révélée vaine, tant aussi que les remèdes possibles, dans une économie comme la nôtre, ne se seront pas avérés impuissants. Il faut considérer l'assurance-chômage comme un acte d'humilité nationale et je ne vois pas qu'on doive le poser avant l'épuisement des autres méthodes de combat du manque à gagner.

L'ASSURANCE-TRAVAIL

Nous considérons de façon synthétique l'organisation d'une assurance-travail. En temps normal, il serait possible de prélever, un pour cent sur les salaires et un pour cent sur le chiffre de paie des employeurs, et de constituer ainsi un fonds de crise qui servirait au paiement des salaires des ouvriers et des employés licenciés par l'industrie et le commerce en temps de dépression. Les administrations publiques se chargeraient, pour leur part, du paiement des matériaux ou de l'outillage nécessaires à l'exécution de travaux publics utiles et préparés à l'avance par une commission technique provinciale ou fédérale. Cette méthode aurait l'avantage de combiner l'assurance contributive, la participation gouvernementale, l'occupation des chômeurs et le développement du patrimoine national.

Quoi qu'on pense de cette suggestion, elle est supérieure, croyons-nous, aux méthodes imparfaites, mais assurément nécessaires, d'assistance-chômage ou de secours directs. Au milieu de la tempête, il y a toujours d'édifier des appareils de sauvetage savants; on utilise le système de, on se débrouille au meilleur des intérêts de tous et chacun. Il n'y a donc pas lieu de récriminer contre l'insuffisance des méthodes palliatives actuelles. Ce qui est urgent, c'est d'utiliser les leçons de la crise pour la mieux combattre, si jamais elle se renouvelle.

LE REGIME CAPITALISTE...

(Suite de la 2e page)

Jugeons le degré de bien-être des ouvriers, surtout d'après les conditions d'existence des couches supérieures de la classe ouvrière. (10) Il y a donc un prolétariat russe et des couches supérieures dans ce prolétariat! Que devient alors cette opposition de principe aux démarcations sociales établies dans le monde par l'avènement du capitalisme?

Certainement, messieurs, un exposé complet, même sous forme synthétique, des bienfaits sociaux rendus par le capitalisme à l'humanité, serait une tâche fastidieuse, sans issue pour la veille et déjà exécutée par ailleurs en maints ouvrages. Le capital avec l'aide du travail ayant, malgré le déchet immense, édifié tout le confort moderne, ce qui n'est pas peu dire; rattaché le passé au présent et le présent à l'avenir, en s'opposant aux destructions naturelles, en fixant les valeurs fugitives, en prolongeant les puissances de vie, il est aussi téméraire de crier: mort au capital, qu'insensé de crier: mort à l'homme. Si M. André Rousseau se trompe quand il fait du capitalisme "l'action civilisatrice la plus haute qu'il soit", il n'a pas tort de voir dans la faculté de capitaliser "un des attributs qui donnent à l'homme la place souveraine dans l'ordre de la création." (11)

(10) Pierre Lucius: "Faillite du Capitalisme", p. 149.

(11) "Une apologie du capital", "Le Figaro", 2 mai 1932.

(Suite et fin demain)

La sollicitation à nos frontières

Le gouvernement poursuit ceux qui la font en convention avec la loi

Le Service de l'hôtellerie a actuellement trois causes pendantes contre des tenanciers de "touristes" accommodations qui sont accusés d'avoir fait de la sollicitation illégale aux frontières. Il n'est pas défendu aux hôteliers ni aux maisons d'affaires de faire de la sollicitation, mais à la condition expresse que ce soit par l'entremise d'un employé régulier d'un hôtel licencié portant une livrée appropriée et sollicitant pour son hôtel, à une gare de chemin de fer ou à un débarcadere d'une ligne de navigation. Dans le cas des maisons d'affaires, elles doivent faire leur sollicitation suivant la manière ordinaire, admette de tout le monde. Il n'est pas permis aux tenanciers de maisons de pensions pour touristes de faire distribuer des cartes avec leur adresse aux frontières. Pour éviter de payer le permis requis pour tenir de telles maisons, des personnes ne mettent pas d'enseignes à leurs portes, leurs établissements ayant ainsi l'apparence d'une demeure ordinaire. Pour attirer les clients, ces gens font distribuer dans les restaurants environnant la frontière des cartes de visite avec leur invitation. Et quand les touristes viennent en ville, ils se rendent directement à ces maisons, ayant l'air d'aller s'installer chez des parents ou amis, au grand préjudice des hôtels qui paient de lourdes taxes en plus de leurs permis. C'est l'intention du Service de l'hôtellerie de sévir avec toute la rigueur possible contre ceux qui transgressent ainsi la loi et fraudent le Trésor public, en même temps qu'ils font une concurrence déloyale aux hôtels. Toute personne ayant connaissance de faits semblables est priée de prévenir le Service de l'hôtellerie, qui a ses bureaux au nouveau palais de justice.

Le produit de la taxe sur les repas va aux hôpitaux

Parlant de la taxe sur les repas, un journal écrivait ces jours derniers que les revenus n'en suffisaient pas pour payer les inspecteurs et tout le personnel chargé de la faire respecter. Or, la loi spécifie en toutes lettres que "le produit de cette taxe doit être versé entièrement au fonds de l'assistance publique". Le personnel chargé de faire observer la loi est payé à même le budget de la Trésorerie provinciale, et plus spécialement à même les crédits votés au Service de l'hôtellerie.

ELEVES ETRANGERS

Le président général a attiré l'attention des commissaires sur la perte occasionnée à la commission par l'admission dans ses écoles des enfants des municipalités non-annexées de la périphérie de Montréal. "Il sied de rappeler ici, dit-il, que ces élèves doivent payer \$6 par mois de contribution et, s'ils ne sont pas catholiques, \$7.50. L'an dernier, tous calculs faits, nous aurions du percevoir \$25,000 de cette source et nous n'avons reçu que \$11,000. Avec l'autorisation de la commission, je demanderais aux municipalités étrangères de Montréal de payer pour l'insurrection de leurs écoliers nécessaires qui fréquentent les écoles de Montréal. En bien des cas en effet, ces di-

M. Doré ira à Rochester parfaire la documentation qu'il a recueillie en Europe au sujet des écoles d'enfants infirmes. Il sera accompagné de M. Laurent Simard, architecte, qui a étudié à fond la construction des écoles de ce genre. M. Doré désire que la Commission se mette immédiatement à l'étude du problème de la construction d'une école bien appropriée pour les enfants infirmes. L'architecte ne recevra pas d'honoraires pour le moment.

M. Doré ira à Rochester parfaire la documentation qu'il a recueillie en Europe au sujet des écoles d'enfants infirmes. Il sera accompagné de M. Laurent Simard, architecte, qui a étudié à fond la construction des écoles de ce genre. M. Doré désire que la Commission se mette immédiatement à l'étude du problème de la construction d'une école bien appropriée pour les enfants infirmes. L'architecte ne recevra pas d'honoraires pour le moment.

M. Doré ira à Rochester parfaire la documentation qu'il a recueillie en Europe au sujet des écoles d'enfants infirmes. Il sera accompagné de M. Laurent Simard, architecte, qui a étudié à fond la construction des écoles de ce genre. M. Doré désire que la Commission se mette immédiatement à l'étude du problème de la construction d'une école bien appropriée pour les enfants infirmes. L'architecte ne recevra pas d'honoraires pour le moment.

M. Doré ira à Rochester parfaire la documentation qu'il a recueillie en Europe au sujet des écoles d'enfants infirmes. Il sera accompagné de M. Laurent Simard, architecte, qui a étudié à fond la construction des écoles de ce genre. M. Doré désire que la Commission se mette immédiatement à l'étude du problème de la construction d'une école bien appropriée pour les enfants infirmes. L'architecte ne recevra pas d'honoraires pour le moment.

M. Doré ira à Rochester parfaire la documentation qu'il a recueillie en Europe au sujet des écoles d'enfants infirmes. Il sera accompagné de M. Laurent Simard, architecte, qui a étudié à fond la construction des écoles de ce genre. M. Doré désire que la Commission se mette immédiatement à l'étude du problème de la construction d'une école bien appropriée pour les enfants infirmes. L'architecte ne recevra pas d'honoraires pour le moment.

M. Doré ira à Rochester parfaire la documentation qu'il a recueillie en Europe au sujet des écoles d'enfants infirmes. Il sera accompagné de M. Laurent Simard, architecte, qui a étudié à fond la construction des écoles de ce genre. M. Doré désire que la Commission se mette immédiatement à l'étude du problème de la construction d'une école bien appropriée pour les enfants infirmes. L'architecte ne recevra pas d'honoraires pour le moment.

M. Doré ira à Rochester parfaire la documentation qu'il a recueillie en Europe au sujet des écoles d'enfants infirmes. Il sera accompagné de M. Laurent Simard, architecte, qui a étudié à fond la construction des écoles de ce genre. M. Doré désire que la Commission se mette immédiatement à l'étude du problème de la construction d'une école bien appropriée pour les enfants infirmes. L'architecte ne recevra pas d'honoraires pour le moment.

M. Doré ira à Rochester parfaire la documentation qu'il a recueillie en Europe au sujet des écoles d'enfants infirmes. Il sera accompagné de M. Laurent Simard, architecte, qui a étudié à fond la construction des écoles de ce genre. M. Doré désire que la Commission se mette immédiatement à l'étude du problème de la construction d'une école bien appropriée pour les enfants infirmes. L'architecte ne recevra pas d'honoraires pour le moment.

M. Doré ira à Rochester parfaire la documentation qu'il a recueillie en Europe au sujet des écoles d'enfants infirmes. Il sera accompagné de M. Laurent Simard, architecte, qui a étudié à fond la construction des écoles de ce genre. M. Doré désire que la Commission se mette immédiatement à l'étude du problème de la construction d'une école bien appropriée pour les enfants infirmes. L'architecte ne recevra pas d'honoraires pour le moment.

M. Doré ira à Rochester parfaire la documentation qu'il a recueillie en Europe au sujet des écoles d'enfants infirmes. Il sera accompagné de M. Laurent Simard, architecte, qui a étudié à fond la construction des écoles de ce genre. M. Doré désire que la Commission se mette immédiatement à l'étude du problème de la construction d'une école bien appropriée pour les enfants infirmes. L'architecte ne recevra pas d'honoraires pour le moment.

M. Doré ira à Rochester parfaire la documentation qu'il a recueillie en Europe au sujet des écoles d'enfants infirmes. Il sera accompagné de M. Laurent Simard, architecte, qui a étudié à fond la construction des écoles de ce genre. M. Doré désire que la Commission se mette immédiatement à l'étude du problème de la construction d'une école bien appropriée pour les enfants infirmes. L'architecte ne recevra pas d'honoraires pour le moment.

Juste répartition des richesses

Résumé de la conférence prononcée hier matin à la Semaine sociale, par M. Esdras Minville, professeur à l'Ecole des Hautes Etudes commerciales

M. Esdras Minville traita de "la juste répartition des richesses" et exposa la doctrine catholique sur ce sujet.

"L'économie politique, explique-t-il, distingue quatre formes principales de répartition: la rente ou loyer, au propriétaire de la terre ou des agents naturels; l'intérêt, au capitaliste; le salaire, au travailleur; le profit à l'entrepreneur. Les progrès de l'industrie depuis un siècle font cependant que, de plus en plus, les plus graves problèmes de la répartition s'absorbent, d'une part, dans le problème de la rémunération du travail, d'autre part, dans celui de la répartition du capital. Traiter aujourd'hui de la juste répartition des richesses, c'est en quelque sorte, entreprendre de dénouer le retentissant et le plus en plus périlleux conflit du capital et du travail.

Trois écoles sont en présence: l'école libérale, l'école socialiste, et l'école catholique dont seul le triomphe final assurera le salut au monde.

La doctrine libérale se résume à trois points fondamentaux, savoir: la priorité absolue de l'intérêt personnel comme mobile de l'activité économique; l'existence de lois naturelles et productrices d'équilibre et d'harmonie sociale; la prééminence de la liberté comme principe de prospérité et de civilisation.

Le conférencier rappelle les données essentielles de la doctrine socialiste et expose ensuite brièvement la doctrine catholique. Deux vérités éclairent toute la question. L'une, l'existence de conditions humaines est inévitable et voulue par la Providence; l'injustice ne tient pas à cette inégalité qui est fatale, mais aux abus auxquels elle donne lieu. 2) Capital et travail ne sont pas des puissances antagonistes destinées à une lutte éternelle, mais, dépendent l'un de l'autre à un point tel que l'un ne peut rien sans l'autre. L'Eglise rejette donc comme contraire à l'ordre voulu par Dieu la soi-disant nécessité de la lutte des classes. Elle blâme les abus du salariat, mais se refuse à le condamner comme injuste

et déshonorant. Elle rejette de même la prétention que le travail est un produit comme un autre, qu'on doit considérer indépendamment du travailleur. Au contraire, elle le déclare inséparable, en réalité et en principe de la personne qui le fournit.

Il y a ainsi en vue le triomphe de la justice dans toutes les manifestations de la vie sociale. L'Eglise détermine les droits et les devoirs des travailleurs et des capitalistes, la juste répartition des richesses, condition essentielle de la paix et de la prospérité du corps social.

Le conférencier énumère les droits et les devoirs des travailleurs, ainsi que les droits et les devoirs du capital. Le contrat de travail engage d'une part le travailleur et d'autre part le capital qui l'emploie. Les droits du premier, juste rétribution, durée de travail raisonnable, repos dominical, deviennent autant de devoirs pour le second. Inversement, aux devoirs de l'ouvrier correspondent les droits du capital. L'employeur peut exiger de son employé qu'il respecte sa propriété et fournisse un travail consciencieux.

La doctrine catholique ne considère pas le capital libéré de ses obligations sur le marché de la main-d'œuvre par l'offre et la demande, et qu'il a encaissé ses dividendes. Elle lui impose les charges d'une direction humaine de l'entreprise. Elle n'accepte pas qu'on retire des bénéfices d'une affaire sans s'inquiéter des "inhumanités que peut-être elle occasionne ou des injustices qui s'y commettent ou des immoralités qui la déshonorent".

Au lieu d'ériger le capital en puissance autonome, dégagée de toutes responsabilités sociales, elle l'investit d'une fonction sociale plus haute que la simple fonction économique, et sur les épaules des actionnaires, c'est-à-dire des détenteurs du capital, elle fait porter l'autorité patronale avec ses charges et ses responsabilités morales et sociales. Mais contrairement au socialisme, elle reconnaît au capital le droit à une équitable rémunération.

recteurs d'écoles ont cédé aux instances de parents trop pauvres pour payer les frais d'enseignements exigés, de sorte que les contribuables de Montréal ont payé l'instruction d'écoliers de l'extérieur. Certains parents ont abusé de la crédulité des directeurs et principaux et aussi de la mauvaise situation présente.

A l'avenir les candidats à nos écoles qui viendront de l'extérieur, devront présenter un certificat, lequel indiquera si nous devons exiger des parents ou de la municipalité, le paiement des frais d'enseignement. Les directeurs d'écoles qui se rendront coupables de complaisance à l'égard des écoliers de l'extérieur seront suspendus. Ces mesures ne sont pas dirigées contre les contribuables des autres municipalités, mais elles sont prises afin de sauvegarder les intérêts des citoyens de Montréal. Il n'est que juste que les municipalités extérieures, qui perçoivent leurs taxes scolaires, défraient l'instruction de leurs écoliers nécessaires, lorsque ceux-ci viennent dans nos écoles. Nous acceptons toutefois l'échange d'un certain nombre d'écolier de Montréal contre des écoliers de l'extérieur, si certains de nos sont obligés de fréquenter une école d'une autre municipalité.

LES ENTREPRENEURS

M. Doré annonce que la Commission des Ecoles Catholiques de Montréal a adopté un règlement par lequel elle ne donne de contrats qu'à des entrepreneurs qui paient une taxe quelconque à la ville de Montréal.

Elle pose aussi comme condition que l'entrepreneur soumissionnaire soit solvable et qu'il respecte l'échelle des salaires dressée par la commission.

Le président général a fait cette déclaration au sujet de l'octroi du contrat de construction de l'école St-Ignace, pour qui les trois plus basses soumissions ont été retenues pour enquête. Au cours de la discussion qui a suivi la lecture des soumissions, M. Hector Perrier a insisté auprès de l'architecte, M. J.-Edouard Turcotte, pour que les matériaux employés, sur tout le bois, soient tous canadiens, sans aucune exception, dans tous les cas où il ne sera pas absolument impossible de trouver un produit canadien.

Le relevé des soumissions de prix reçues pour les travaux de construction de l'école St-Ignace, se lit comme suit: Alphonse Gratton, \$115,000; Alfred Filion, \$117,000; Anglin-Norcross, \$119,700; A. Janin et Cie, \$117,500; Gaspard Archambault, \$129,300; C. Danseur, \$117,250; J. A. Raymond, \$106,950; E. G. M. Cape, \$119,927; Angus Const., \$119,830; Bremner-Norris, \$114,777; Damien Boileau, \$117,749; J. R. Loyer, \$121,890; St-George Const., \$129,297; Matthew de Vito, \$114,000; Angus-Robertson, \$114,925; J. A. A. Leclaire & Dupuis, \$112,900; Héroux & Robert, \$114,413; Durancœur & Durancœur \$110,900.

L'école St-Ignace s'élèvera dans le triangle formé par les rues Terrence, Westmore et Westbroadway, dans la paroisse St-Ignace de Loyola. Elle recevra garçons et filles. L'appropriation faite pour sa construction était de \$108,000 l'architecte a reçu \$5,400. L'école devra être terminée le ou avant le 1er avril 1933.

NOMINATIONS ET FELICITATIONS

M. le docteur C. A. Daigle a été élu à l'unanimité président du comité des finances de la Commission. Les commissaires ont voté des félicitations à leurs confrères MM. Alfred Larose, à l'occasion de son élection au poste de président de l'Association Pharmaceutique du Canada; Charles Maillard, élevé au grade de chevalier de la Légion d'Honneur et à l'honorable juge Frank Curran, élevé récemment au banc de la Cour Supérieure.

POUR L'ECLIPSE

Les directeurs et maîtres d'écoles sont priés de prendre note que la commission leur accorde un congé à partir de trois heures cet après-midi pour permettre à leurs élèves de voir l'éclipse totale du soleil. Tout le personnel de la commission profitera du

même avantage.

A l'avenir, suivant une résolution de la commission pédagogique, l'école Sainte-Julienne-Falconieri deviendra école de garçons; l'école de Notre-Dame de la Défense, qui sera construite sous peu et comprendra vingt-quatre classes avec résidence pour instituteurs, sera école de filles, avec classes pour école maternelle de garçons. Cette dernière école coûtera environ \$250,000. Participe à ces délibérations d'hier: M. Doré, M. Esdras Minville, M. l'abbé F. M. Elliott, M. Hector Perrier, les docteurs Daigle, B. Bonnier, F. J. Mullally, J. A. Jarri, et MM. René Charbonneau, Alfred Larose, l'honorable juge Curran, J. M. Manning, Romeo Delcourt, Jean Casgrain, F. Incent et J. T. Lemire.

Il est à remarquer que la commission a reçu dix-huit soumissions pour la construction de l'école St-Ignace, ce qui constitue le plus grand nombre de soumissions jamais reçues pour des travaux de ce genre.

On a recommencé à construire nombre de chalets partout

Les recettes de la saison du tourisme servent à profiter du bas prix des matériaux

Les règlements

Maintenant que la saison du tourisme s'achève, un grand nombre d'hôteliers et restaurateurs affectent leurs profits de l'été à la construction de chalets qu'ils loueront l'été prochain. Le Service de l'hôtellerie désire rappeler que les règlements relatifs à ces chalets ont été amendés à la dernière session de telle sorte qu'aucun chalet ne doit comporter plus de trois chambres à coucher avec ou sans salle d'entrée, ni avoir une dimension moindre que 10 x 12 pieds. Ils doivent être construits de façon à empêcher le vent et la pluie de s'y introduire. Chaque chalet doit être pourvu d'un cabinet de toilette, et ceux qui ne l'étaient pas, lorsque la loi fut amendée, devront l'être avant le premier mai 1933. Le Service de l'hôtellerie, relève de la Trésorerie provinciale, tient à faire remarquer que c'est la seule nouvelle disposition de la loi qui n'entraîne rigoureusement en vigueur que l'an prochain. Toutes les autres doivent être appliquées à la lettre.

Un journal de Québec ayant écrit que les lois de la morale sont souvent violées dans ces chalets, il est juste de dire que le Service de l'hôtellerie ne peut avoir des inspecteurs à chaque chalet pour veiller sur les bonnes mœurs. Il accomplit sa part cependant, et sur plaintes fondées, il peut refuser de renouveler les permis, ce qu'il fait chaque fois qu'il lui est prouvé qu'il doit le faire. Généralement, ce sont les curés ou les autorités municipales et paroissiales qui portent les plaintes, et une enquête est faite dans tous les cas. Dans les grandes villes, particulièrement à Montréal, le Service de l'hôtellerie refuse souvent des permis sur recommandation du directeur de

la police. Quand un hôtelier veut ouvrir un nouvel établissement, le directeur du Service s'enquiert toujours auprès de M. Fernand Dufresne au cas où il aurait des objections. Et quand il est avéré qu'un hôtel ou des chalets deviennent mal famés, c'est sans la moindre hésitation qu'on refuse aux propriétaires le renouvellement de leur permis.

Comme il y a aussi le long de nos routes des postes de ravitaillement attendant à des salles à manger, on rappelle qu'une telle pratique n'est guère recommandable, encore que rien dans la loi ne la défende. Les inspecteurs ont l'oeil ouvert et le bon, pour empêcher que les vivres soient trop près des réservoirs d'essence. Du reste, peu de gens prennent plaisir à manger dans une atmosphère fleurant la gasoline.

M. Rinfret boit un verre de "Dollard"

Le maire de Montréal accueille une nouvelle industrie canadienne-française à Montréal

Une nouvelle industrie vient de naître à Montréal, et plus précisément dans le quartier Maisonneuve, 2015, rue Aird. C'est la fabrique de la liqueur "Dollard", exploitée par Beaudoin Frères Enrg.

Or, l'honorable Fernand Rinfret, maire de Montréal, souhaitait hier matin la bienvenue à cette industrie, et buvait un verre de "Dollard" à la santé de l'entreprise, en compagnie des limonadiers, de l'hon. C. J. Arcand, ministre provincial du Travail, et des échevins Caron, Lalancette et Dubreuil.

Bienôt la plupart des restaurants, salles à manger et fontaines de la métropole pourront servir à leurs chalandis un breuvage rafraichissant portant une étiquette véritablement canadienne-française. Nul doute qu'avec un début aussi engageant, les frères Beaudoin réussiront dans leur entreprise et que, tels l'historique Dollard, ils iront "jusqu'au bout" dans la voie de prospérité.

la police. Quand un hôtelier veut ouvrir un nouvel établissement, le directeur du Service s'enquiert toujours auprès de M. Fernand Dufresne au cas où il aurait des objections. Et quand il est avéré qu'un hôtel ou des chalets deviennent mal famés, c'est sans la moindre hésitation qu'on refuse aux propriétaires le renouvellement de leur permis.

Comme il y a aussi le long de nos routes des postes de ravitaillement attendant à des salles à manger, on rappelle qu'une telle pratique n'est guère recommandable, encore que rien dans la loi ne la défende. Les inspecteurs ont l'oeil ouvert et le bon, pour empêcher que les vivres soient trop près des réservoirs d'essence. Du reste, peu de gens prennent plaisir à manger dans une atmosphère fleurant la gasoline.

M. Rinfret boit un verre de "Dollard"

Le maire de Montréal accueille une nouvelle industrie canadienne-française à Montréal

Une nouvelle industrie vient de naître à Montréal, et plus précisément dans le quartier Maisonneuve, 2015, rue Aird. C'est la fabrique de la liqueur "Dollard", exploitée par Beaudoin Frères Enrg.

Or, l'honorable Fernand Rinfret, maire de Montréal, souhaitait hier matin la bienvenue à cette industrie, et buvait un verre de "Dollard" à la santé de l'entreprise, en compagnie des limonadiers, de l'hon. C. J. Arcand, ministre provincial du Travail, et des échevins Caron, Lalancette et Dubreuil.

Walters fait gagner Montréal contre Albany

D'UN DEUX-BUTS A LA HUITIEME IL FAIT GAGNER BARNES PAR 4-3

Les Royaux n'obtiennent que sept coups sur Yerkes mais frappent plus à point

Thomas aide fort

Il fait compter la moitié des points des Royaux dès la 1ère.—Trois erreurs pour Albany

Herbert Thomas, substitué à Eddie Moore depuis quelques jours, et William "Bucky" Walters, le plus faible au bâton de tous nos réguliers, ont eu leurs efforts hier après-midi pour vaincre les Sénateurs d'Albany 4-3 et donner aux Royaux une avance de 3-1 dans la série contre les fils de la capitale de l'état de New-York. Tandis que leurs collègues n'amaient que quatre coups sûrs contre les balles de l'émiment gaucher Carroll Yerkes, la terreur des Royaux quand ils jouent contre Albany, Thomas et Walters frappèrent à point pour faire compter deux points chacun et porter une victoire au crédit de Frank Barnes.

Frank a accordé le même nombre de coups sûrs que Yerkes, sept, mais il a eu le bonheur de voir Bucky Walters frapper un deux-but avec deux collègues en route à la Seneca, à ce moment les Royaux battaient de l'ail 3-2 mais les deux points lui ont permis de tenir les adversaires en respect la neuvième manche pour se donner sa seconde victoire consécutive.

Thomas, du premier de ses deux coups sûrs, a fait compter deux points à la première manche après que Gautreau et Walker eussent obtenu leur unique coup sûr de la rencontre. Après que Ripple eut fait retirer Gautreau au 5ème et que Roettger eut frappé une chandelle à Partridge, Thomas tapait un superbe simple à travers les jambes de Curry et faisait traverser le marbre à ses deux camarades.

BARNES A SES VICISSITUDES

A la 1ème d'était au tour de maître François Barnes de trouver la vie dure. Trois simples consécutifs de Richbourg, Bell et Barton suivis du retour de Quellich amenèrent deux points au caoutchouc pour égaliser le compte.

Il a fallu attendre la huitième pour que les Albany prennent l'avance qu'ils devaient heureusement ne pas garder longtemps.

Après un coup sûr de Doc Leggett et un sacrifice de Yerkes le receveur comptait sur le coup sûr de Taylor suivi d'une erreur de notre Hub Walters et après un lancer quelconque dans la direction assez vague du marbre.

Avec deux hommes retirés à la seconde moitié de la même manche, Walters a trouvé le tour de taper un deux-but qui nous a valu la victoire. Bucky n'avait pas frappé depuis les jours d'Adam mais la façon dont il a gagné la partie la qualifie peu racheté.

Roettger a été saisi au premier sur l'erreur de Curry après que Ripple eut été retiré au champ. Thomas a reçu un but sur balles et Shiver a fait retirer Thomas au second tandis qu'il arrivait au premier. C'est avec le théâtre ainsi disposé que Walters a tapé au fond du champ avant que Quellich puisse aller mettre la main sur la balle. Et ses deux prédécesseurs comptaient la victoire.

Walters a frappé beaucoup de balles dans la même direction depuis quelques temps mais toujours un voltigeur trop agile allait quérir la chandelle. Il a suffi du coup d'hier pour prouver que notre troisième but a plus de malheur que de veine.

Les Sénateurs ont commis trois erreurs grossières au cours de la partie et l'une d'elles a coûté la victoire à Yerkes. Deux mauvaises balles ont par ailleurs coûté deux points aux nôtres.

Roettger continue à aller chercher tout ce qui passe dans un rayon de vingt pieds du premier but, il est d'ailleurs le meilleur premier but défensif du circuit.

Cet après-midi l'éclipse que l'on verra bien du stade, et un programme double seront l'attraction. Pour la circonstance Frank Shaughnessy admet les dames gratuitement.

ALBANY

	AB	P	CS	R	A	E
Partridge, 2b.	4	1	1	4	1	1
Taylor, 1c.	4	0	1	13	1	1
Richbourg, cf.	4	1	2	1	0	0
Bell, 3b.	4	1	1	2	2	0
Barton, ed.	4	0	1	1	0	0
Quellich, cf.	4	0	0	0	0	0
Shiver, ed.	3	0	0	1	3	0
Leggett, 1c.	3	1	1	0	0	0
Yerkes, 1c.	2	0	0	0	3	0
Total	33	3	7	24	15	3

MONTREAL

	AB	P	CS	R	A	E
Gautreau, 2b.	4	0	2	2	4	0
Walker, cf.	4	1	1	2	0	0
Ripple, cf.	3	1	0	4	0	0
Roettger, 1b.	4	1	1	16	0	0
Thomas, 3c.	3	0	2	1	2	0
Shiver, ed.	3	0	1	0	0	0
Walters, 2b.	4	0	1	7	0	0
Grabowski, 1c.	2	0	0	0	0	0
Barnes, 1c.	2	0	0	0	2	0
Total	33	4	7	27	15	3

Score par manches

Albany	00000010—1
Montréal	00000020—2
Sommaire	Points comptés sur coups de circuit: Quellich, Thomas, 2; Taylor, Walters, 2; Coup de circuit: Walters, 1; Buts volés: Richbourg, Sacrifices: Barnes, Yerkes, Doublés: Curry, Partridge à Taylor; Walters à Gautreau à Roettger; Lancers sur les buts: Albany 3; Montréal 2; Buts sur balles: sur Yerkes 4; Mauvaises lances: Yerkes 2; "Balk" Yerkes, Arbreux, Jordan et Carroll. Temps, 1:25.

Vague de prospérité dans les majeures

Worcester, Mass. 30. — Les grandes ligues de baseball, à l'exception d'un ou plusieurs clubs, jouissent actuellement d'une vague de prospérité.

LE BASEBALL MAJEUR ET MINEUR

LIGUE AMERICAINE

HIER
Saint-Louis 7, Washington 11.
Chicago 5, New-York 6.
Cleveland 2, Boston 6.
Detroit 4, Philadelphie 6.

POSITION DES CLUBS

	G.	P.	P.C.
New-York	91	38	705
Philadelphie	80	50	615
Washington	73	54	575
Cleveland	72	58	554
Detroit	64	62	508
Saint-Louis	55	70	440
Chicago	39	87	310
Boston	37	92	287

AUJOURD'HUI

Saint-Louis à Washington.
Chicago à New-York.
Cleveland à Boston.
Detroit à Philadelphie.

Washington, 30. — Les Sénateurs de Washington ont continué à frapper ferme aujourd'hui, frappant 15 coups sûrs aux dépens de Blackholder, Fisher et Kinsley, et ont remporté une victoire de 11 à 7 sur les Browns de Saint-Louis.

Bill McAfee, nouveau lanceur de Washington, a reçu le crédit de sa quatrième victoire de suite, mais il a dû faire place à Lloyd Brown à la sixième après un coup de circuit de Goose Goslin.

Score par manches:
St-Louis 00101400—7 12 2
Washington 14200310—11 15 2
Kinsley, Blackholder, Fisher et Ferrer, Sengough; McAfee, Brown et Maple.

Philadelphie, 30. — Le 11ème coup de circuit de Jimmy Fox a brisé l'égalité aujourd'hui et a donné aux A's une victoire de 6 à 4 sur les Tigers de Detroit. Robert Moses Grove a remporté sa 21ème victoire de la saison.

Le score était égal à 3-3 à la septième manche lorsque le coup de Fox a fait compter Cochrane avant lui.

Gehring a fait compter un des points de Detroit par un coup de circuit à la quatrième manche.

Score par manches:
Detroit 000102010—4 7 2
Philadelphie 00120030—11 15 2
Wyatt et Desautels; Grove et Cochrane.

Boston, 30. — Les Red Sox ont aujourd'hui bombardé Wesley Ferrell, l'as des lanceurs de Cleveland, et ont gagné au score de 6 à 2.

Ferrell a abandonné le monticule à la première manche après avoir fait face à cinq frappeurs. Un but sur balles et trois coups simples lui ont préparé le chemin des douches. Jack Russell, ex-lanceur de Boston, l'a remplacé mais il a lui-même fait place à Mel Harder à la septième.

Score par manches:
Cleveland 10000010—2 4 2
Boston 00100002—6 13 0
Ferrell, Russell, Harder et Sewell; Welch et Tate.

New-York, 30. — Lou Gehrig est venu en aide à John Allen aujourd'hui et de son bâton a donné une victoire de 6 à 5 aux Yankees sur les White Sox de Chicago.

Gehrig a frappé ses 20ème et 31ème coups de circuit de la saison pour faire compter cinq des six points de New-York.

Score par manches:
Chicago 100201010—5 12 1
New-York 00400002—6 9 1
Gregory et Berry; Gruber, Allen et Dickey.

St-Louis, 30. — Plusieurs nageurs auront vainement couru des espérances à la fin du marathon annuel de la Canadian National Exhibition. Plus de 250 nageurs s'élanceront dans l'eau demain à la recherche de six récompenses en argent.

Comme par les années passées il y a des inscrits qui sont venus ici par tous les moyens de transport attirés par le lueur de cette fortune éternelle. Quelques-uns admettent qu'ils se sont inscrits dans le seul but de gagner la forte somme. D'autres prennent part à l'épreuve uniquement pour la gloire. Il y en a encore plus, et ces derniers sont les plus désemparés, qui sont parmi le peloton parce qu'ils ont déjà concouru et se sont classés loin en arrière mais espèrent que demain sera leur jour.

George Young de Toronto, veut gagner l'argent. Et lui et Margat Ravier qui a remporté l'épreuve féminine pour la troisième année ont l'intention d'acheter un mobilier avec l'argent. Le mariage aura lieu sous peu.

VIERTKOTTER ABSENT

Ernest Vierkotter, aussi de Toronto, a gagné \$30,000 en 1927, mais travaille maintenant dans une boulangerie. Les \$7,000, premier prix pour 1927 lui paraît une somme dérisoire puisqu'elle lui permettrait de s'établir à son compte.

Il y a aussi Mike Hambro de Toronto, à qui la plupart des amateurs s'accrochent pour une seule chance. Mike est aveugle. A Vienne est un spécialiste qui pourrait redonner la vue à Mike. A tous les ans, Mike suit la cloche de son bateau mais la suit toujours vainement.

Marvin Hansen, de New-York, veut gagner l'argent qui lui permettra de payer l'hypothèque qui pèse sur sa maison depuis longtemps.

Gianni Gambi, d'Italie, est anxieux de remporter le championnat professionnel en Italie où Mussolini l'attend pour le féliciter.

Baer et Schaaf surs d'un knockout

Chicago, 30. — "Je gagnerai par knockout" a déclaré aujourd'hui, Max Baer, poids lourd de Californie.

"Je gagnerai par knockout" a répliqué Ernie Schaaf de Boston.

Les deux pugilistes ont terminé leur entraînement en vue de leur combat de 10 rounds demain soir par de légers exercices après-midi.

LIGUE NATIONALE

HIER
Brooklyn 5, Saint-Louis 4.
New-York 3, Chicago 4.
Boston 7, Pittsburgh 10.
Boston 2, Pittsburgh 3.
(Seules jouées au programme)

POSITION DES CLUBS

	G.	P.	P.C.
Chicago	74	51	592
Pittsburgh	68	60	531
Brooklyn	68	62	523
Philadelphie	65	66	496
Saint-Louis	63	65	492
Boston	63	67	485
New-York	59	69	461
Cincinnati	55	75	423

AUJOURD'HUI

New-York à Chicago.
Boston à Pittsburgh.
Brooklyn à Cincinnati.
(Trois jouées au programme)

Pittsburgh, 30. — Les peaux-rouges de Boston ont mordu la poussière deux fois aujourd'hui, pendant les deux premiers d'un programme double avec les Pirates de Pittsburgh, 10-7 et 3-2.

La malchance a contribué à la déroute des Braves dans la deuxième partie, lorsque Knothe, joueur de troisième but, s'est blessé à la jambe droite en tentant de voler le deuxième but.

E a été transporté hors du champ et conduit à l'hôpital pour examen aux rayons X.

Score par manches:
Boston 10000100—2 10 0
Pittsburgh 10000111—13 12 2
Zachary, Frankhouse, Brandt, Hets et Spohrer, Schulte; Melne, Harris, French et Grace.

Deuxième partie
Boston 10000100—2 10 0
Pittsburgh 10000111—13 12 2
Zachary, Frankhouse, Brandt, Hets et Spohrer, Schulte; Melne, Harris, French et Grace.

Chicago, 30. — Les Giants de New-York ont fait cadeau d'une partie aux Cubs de Chicago aujourd'hui et leur a permis d'établir un record pour la saison avec 11 victoires de suite. Le score a été de 4 à 3.

Comme le score était égal à la neuvième, Walter Hoyt a frappé Herman et a ensuite passé English et Cuyler.

Cris a raté le coup de fer de Stephen et Herman en a profité pour compter le point décisif.

Score par manches:
New-York 000001110—3 9 0
Chicago 000000031—4 9 2
Hubbell, Hoyt et Hegan, O'Ferrill; Root, May, Bush et Hemaley.

St-Louis, 30. — Les Dodgers de Brooklyn ont remporté leur dernière partie contre les Cardinals au score de 5 à 4 mais ils ont perdu une demi-partie pour la deuxième place, Pittsburgh ayant gagné deux jouées aujourd'hui.

Des circuits de Cucinelle et Taylor ont considérablement aidé à la deuxième victoire de Van Mungo cette saison.

Score par manches:
Brooklyn 310000100—3 8 1
St-Louis 000000031—4 12 2
Mungo, Shaute et Lopez; Johnson, Carleton et J. Wilson.

Townsend, Ran et Belanger probables

Frankie Fleming revient de New-York avec un projet de programme superbe

De retour de New-York où, avec l'acheminement de Bell, membre du comité exécutif, il est allé préparer sa séance pugilistique de fin de septembre pour venir en aide aux chômeurs, Frankie Fleming a annoncé hier que ses négociations étaient à peu près complètement terminées.

Et ce sont des vedettes que Frankie a mis sous contrat.

En finale il a l'intention de présenter Billy Townsend contre Eddie Ran ou Bat Battalione, en demi-finale ce sont Maxie Rosenbloom contre Lou Scenza ou Charlie Belanger qui se battront les vedettes.

Les plans comprennent encore une rencontre entre le champion d'Europe, Anton Kocsis, et Bobby Latham, le champion canadien.

En préliminaires en plus de boxeurs locaux comme O'Connell et Marcic, Croux et Martin, Fleming présenterait encore Hans Berka et Cobb, un poids-lourd de la côte du Pacifique.

Fleming veut demander à la Commission de lui accorder la date du 29 septembre au lieu de celle du 22 qui correspond avec la convention de la N.B.A. à Baltimore.

La semaine dans le baseball

INTERNATIONALE
1 Baltimore 11 7 10 2
2 Buffalo 4 7 6 17 8
3 City 3 10 15 12
4 Montréal 7 2 12 4
5 New-York 11 5 7 23 9
6 Reading 1 5 6 12 3
7 Rochester 2 6 16 5
8 Toronto 2 15 13 7

NATIONALE
9 Boston 4 4 9
10 Brooklyn 10 11 21 5
11 Chicago 3 2 2 2 3
12 Cincinnati 1 1 3 3 3
13 Philad. 0 1 1 1 1
14 Pittsburgh 8 7 15 13
15 St-Louis 4 3 7 4

AMERICAINE
17 Boston 11 12 3 2 5
18 Chicago 4 10 6 24 5
19 Cleveland 2 4 6 12 2
20 Detroit 3 2 15 15 4
21 N.-York 4 5 14 23 6
22 Philad. 2 9 18 29 6
23 St-Louis 4 2 6 12 7
24 Washington 3 6 7 13 11

ASSOCIATION AMERICAINE
25 Columbus 3 1 0 10 3
26 Indianapolis 3 19 15 27 2
27 N.-York 11 7 19 0
28 St-Louis 11 2 17 4
29 Minn'polis 22 8 12 8
30 Milwaukee 4 1 11 16 4
31 St-Paul 2 4 7 16 13
32 Toledo 2 3 5 11 9

LE BIG SIX

	P.	AB.	P.	CS.	P.C.
O'Doul, Dodgers	124	501	105	182	363
Fox, Athletics	138	492	124	157	349
Ruth, Yankees	123	478	112	140	332
V. Davis, Phillies	105	393	41	119	351
Klein, Phillies	131	358	138	185	345
P. Waner, Pirates	128	326	89	142	346
Manush, Sénateurs	125	512	161	177	348

Rochester défait Baltimore 5 à 2

Les Wings comptent quatre points sur Holloway à la septième manche

Rochester, 30. — Rochester s'est mis sur un pied d'égalité avec Baltimore aujourd'hui dans la dernière série entre ces deux clubs lorsque les Red Wings ont gagné 5 à 2.

Quatre points sur quatre coups sûrs à la septième manche ont suffi à vaincre Holloway. Kaufmann et Wetherell n'ont permis que deux points. Les deux clubs joueront la dernière partie de la série demain après-midi.

BALTIMORE
Boyer, c.d. 4 1 2 3 0 0
Packard, c.d. 3 0 0 2 0 0
McGowan, c.d. 3 0 0 1 0 0
Arllett, 1b. 4 0 1 4 3 0
Regan, 2b. 3 0 0 2 3 1
Sand, c.d. 3 0 0 1 0 0
Hinkle, c.d. 0 0 0 0 0 0
Holloway, 1c. 4 0 1 1 0 0
a-Goldberg 0 0 0 0 0 0
Total 32 9 24 11 1
a-A frappé pour Holloway à la 9e.

ROCHESTER
Brown, 3b. 3 0 1 1 1 0
Kluch, 2b. 3 0 0 1 0 0
Toporcer, 2b. 3 0 0 1 0 0
Riley, c.d. 4 0 0 2 0 0
Parham, 1b. 4 0 1 1 0 0
Wetherell, c.d. 0 0 0 0 0 0
Pepper, c.d. 4 0 1 1 0 0
Wilson, c.d. 4 0 1 1 0 0
Mills, c.d. 3 1 1 1 0 0
Florence, 1c. 2 0 1 1 0 0
Kaufmann, 1c. 2 0 1 1 0 0
b-Shevin, 1b. 0 0 0 1 0 0
Total 30 5 7 27 16 1
b-A frappé pour Kaufmann à la 7e.

Score par manches:
Baltimore 10001000—2
Rochester 00001005—5

SOMMAIRE
Points comptés sur coups de McGowan, Brown, 2; Aker, Shevin, Toporcer, Parham, deux buts, McGowan, 2; Arlett, sacrifices, Packard, Mills, Florence; lancers sur les buts, Baltimore 7; Rochester 6; buts sur balles, Kaufmann 2, Holloway 3, Wetherell 1; struck out par Holloway 1; coups, Kaufmann 8 dans 7; Wetherell 1 dans 2; lanceur gagnant, Kaufmann. Arbitres: McCormick et Summers. Temps 1:45.

Coups de circuit hier
Ligue Majeures — Les meneurs — Fox, Athletics 18; Ruth, Yankees 15; Klein, Phillies 16; Gehrig, Yankees 11; Ott, Giants 29; Averill, Indians 2; Simmons, Athletics 28.
Ligue Internationale — Kelly, Jersey City 1.
Les meneurs — Arlett, Baltimore 51; Carnegie, Buffalo 35; McGowan, Baltimore 32; Shiver, Montréal 27; Packard, Athletics 27.

UNE FIEVRE DU BASEBALL BRULE TOUT CHICAGO

Aux quartiers généraux des Cubs l'on se plaint de l'ardeur prématurée des partisans

Série mondiale

Chicago, Ill., 30. — Une épidémie de fièvre du baseball sévit ici actuellement. Jamais depuis les jours de la combinaison Tinker-Evers-Chance et du temps où les hommes de John McGraw faisaient époque dans les annales du baseball a-t-on vu une crise égale à celle qui fait rage actuellement.

La ville ne tarit pas d'enthousiasme sur les Cubs, et Bill Veck, le gérant de Wrigley Field, confesse qu'il en perd la tête lui-même en essayant de convaincre les amateurs que le pennon n'est pas encore gagné et que les demandes de places réservées aux séries mondiales ne seront reçues que lorsque le club sera mathématiquement en possession du championnat.

"Mais nos exhortations ne servent à rien, ils ont déjà fait mourir trois ou quatre facteurs avec les demandes de réserves, ils téléphonent au bureau ou chez moi à toutes les heures du jour et je ne peux faire un pas sur la rue sans être assailli de requêtes."

"Ceux qui croient que l'enthousiasme du baseball est au déclin devraient changer de position avec moi pour quelque temps. Nous sommes encore à un mois des séries mondiales et nous pourrions vendre des billets de maintenance si nous acceptions des commandes."

Notre terrain peut recevoir entre 40,000 et 50,000 selon les arrangements que nous prendront à date j'ai trois demandes pour un seul siège réservé."

Les gens de Chicago ont complètement oublié la fameuse "dépression" la chute du marché ne provoque qu'un balancement et toutes les autres choses de la vie n'offrent rien d'intéressant pour Chicago à part les Cubs et leur gérant Charlie Grimm qui les a fait monter de l'arrière, en première position, avec une telle avance que seule une catastrophe pourrait les faire descendre.

Chicago présentait un aspect morose il y a un mois, ses exécutifs avaient monté à un nouveau haut avec les plans du printemps des Cubs mais ces derniers n'avaient pu survivre à l'attaque de Brooklyn et New-York et

CH. 1171

Assurances sur chaque passager
Stations dans toutes les parties de la ville

BASEBALL AU STADIUM
Aujourd'hui, 2 parties avec ALBANY.
1.45. — Journée des dames

158-1-8

NOUS FAISONS UNE SPECIALITE DES COMPLETS POUR HOMMES CORPULENTS

Sur mesure \$27.50 et plus

Chas Laforce

Le tailleur de l'élite des sportsmen

71 est, rue Ste-Catherine

24-8-jun-mer-ven-1932

Nouveaux TAUX DE TAXI

15c au départ, 25c chaque mille additionnel

MODERN TAXICAB ASSOCIATION, LTD.

CH. 1171

Assurances sur chaque passager

Stations dans

Huat en retour ce soir
Ecrivez Votre Nom
Gagnez un Auto!

ré de demain au Forum.

PAGE FÉMININE

Mondanités

Mme Philippe Roy, femme du ministre du Canada à Paris arrivera à Québec, demain, à bord de l'Empress of Britain.

Mme Amable-Elle Beaudry, d'Aylmer, annonce les fiançailles de sa fille Jeannette, avec M. Jules Beaulieu, fils de M. et de Mme Louis-Arthur Beaulieu de Montréal. Le mariage sera célébré le lundi 9 septembre à 9 heures, en l'église Saint-Paul d'Aylmer.

Le Dr B.-G. Bourgeois et sa famille sont de retour de Notre-Dame-du-Portage où ils ont passé l'été.

M. Gaétan Jarry, qui voyage en France depuis deux mois est actuellement en Angleterre d'où il s'embarquera, aujourd'hui, à bord du "Montclair", pour revenir au Canada.

M. Guy Péroudeau est parti pour St-Patrick, où il sera pendant quelque temps, l'invité de M. et de Mme C. Coristine.

Mme Leo Timmins est revenue d'Ottawa où elle a passé quelque temps, l'invitée de Mme J. J. Heney.

M. et Mme H. Collette sont à Saint-Vallier, les hôtes de M. et de Mme Arthur Amos.

Lady Allan est partie pour la Malbaie où elle passera quelques jours.

M. et Mme G. D'Aoust, de Ste-Anne de Bellevue, annoncent, pour le 10 septembre, le mariage de leur fils, Jean-Charles avec Mlle Laurette Séguin de Valois. Pas de faire part.

M. J.-L. Lavoie est à New York, au Waldorf-Astoria.

Mlle Gil Rochon a passé la fin de semaine à Tadoussac.

M. et Mme Rod. Tourville ont passé la fin de semaine au Manoir Richelieu, à la Malbaie.

M. et Mme Maurice Forget et leur fille Nicole sont revenus de Saint-Irène où ils ont été, pendant quelque temps, les hôtes de Lady Forget.

M. et Mme L.-A. Daigle ont passé la fin de semaine au Manoir Richelieu, à la Malbaie.

Mlle Mimi Languedoc est revenue de Cacouna où elle a passé quelque temps, l'invitée de Mme Georges McKay.

Mlle Colombe Christin est à Albany, N. Y., l'invitée de Mlle Marcelle Ostiguy.

M. et Mme W. Boileau, ont passé la fin de semaine à la Malbaie, au Manoir Richelieu.

Mme A.-B. Calville et sa fille, Mlle Frances Stephens sont à Toronto, les hôtes de Mme Norman Perry.

Mlle Léo L'Espérance et sa fille Nicole sont revenues du Rocher Percé où elles ont passé quelques semaines, les invitées de M. et de Mme D.-O. L'Espérance.

M. Jean-J. Melchers et Mlle Jeanne et Didi Melchers s'embarqueront, demain, à bord du "Montrose", pour un voyage de quelques mois en Europe.

Le mariage de Mlle Antoinette Ouellet avec M. Joseph Arbour sera célébré le samedi 10 septembre, à huit heures et demie, en la chapelle du Sacre-Coeur de l'église Notre-Dame, par M. l'abbé Henri Arbour, frère du marié.

Mlle Diana Kingsmill, d'Ottawa, passe quelques jours en ville.

Le lieutenant-colonel et Mme Hamilton Gault arriveront d'Angleterre demain à bord de l'Empress of Britain, et feront un bref séjour au Canada.

Mme Wilfrid Rovey reviendra à la fin de la semaine d'un séjour dans les Laurentides, où Mme A. G. Haultain d'Ottawa, est actuellement son invitée.

Mlle Cairine Wilson, fille de M. Norman Wilson et de l'hon. Cairine Wilson fera ses débuts, à Ottawa, au cours de la prochaine saison mondaine.

Mme Robert Loring est revenue de Philadelphie, Qué., où elle a passé quelque temps, l'invitée de Mme George Montgomery.

Mme T. R. Enderby et ses filles, Elaine Amy et Ethel sont revenues d'un voyage en Colombie-Anglaise.

M. et Mme Arthur Leblanc sont partis pour Pine Croft, New-Glasgow.

CHRONIQUE FÉMININE

CEUX QUI PAIENT

La bonne Soeur Paradis, qui dirige, rue Saint-Mathieu, le bureau d'adoption de la Crèche de Liège ne me l'a pas caché: le nombre des petits enfants abandonnés va sans cesse croissant, et ce n'est pas une des moindres plaies de notre époque décomposée.

A quoi cela tient-il? A mille causes. La première est l'éducation faussée des jeunes gens et des jeunes filles. On sourit bêtement des frasques des premiers, alléguant qu'il faut que jeunesse se passe; un garçon doit "jeter sa gourme", on ferme les yeux devant leurs turpitudes quand on ne les encourage pas, et on ne met pas suffisamment les secondes en garde.

Il arrive un moment où les parents perdent absolument toute raison, c'est quand leurs enfants grandissent. Qu'importe à une respectable mère de famille que son fils "s'amuse", un peu plus qu'il ne faudrait, puisqu'elle est toujours sûre qu'il lui reviendra avec ses deux oreilles. Si elle apprend qu'une liaison a eu un résultat, elle s'en moque ou dédaigne la malheureuse, qu'elle flétrit du nom de "fille" et qui n'est, le plus souvent que la victime de son cœur. Elle a aimé, elle a cru, le beau garçon ensorcelé qui lui promettait monts et merveilles et qui, une fois son larcin commis, s'éloigne, en classique larron d'honneur. La bonne dame, qui s'est éprise elle-même devant son grand fils aux airs conquérants, qui ressent même, inconsciemment, un vague trouble, sous son regard, l'aimable matrone, qui s'esuie les yeux de bon cœur, au cinéma et palpite en entendant, à la radio, les chansons d'amour, devient de marbre lorsqu'il s'agit de la victime de son cœur.

Après tout, il ne l'a pas tirée avec une corde... Retenue vaincue, devant lequel il faut s'incliner. Elle ne se rappelle plus de la griserie des soirées solitaires, elle a oublié la magie des mots sur les esprits de dix-huit ans, elle a tout oublié, et pourtant, c'est continué, c'est séculaire et c'est humain.

L'autre mère n'a pas vu, le temps venu, prendre sa fille contre son cœur, lui démontrer en trouvant dans son âme maternelle les mots qui expliquent sans blesser, les grands mystères de la vie, les dangers multiples et la manière de les éviter.

Alors, sans que rien ne mette de barrière, deux instincts se joignent et le mal triomphe. Le plus douloureux, c'est que celui qui paie est celui qui n'a rien fait. C'est le tout petit, le bébé rose et rond qui arrive et qu'on rejette et dont on se débarrasse parce qu'il fait honte.

Les deux mères ne veulent pas admettre que c'est là leur petit-fils. Cette fleur humaine, qu'elles auraient adoré, paré, gâté, s'il eût été légitime, elles n'en ont cure, ce n'est pas plus qu'une bête.

Étrange aberration. Le plus souvent, et c'est probablement la revanche de la destinée, ces enfants-là sont beaux, pleins de santé, intelligents. S'ils avaient l'ambiance affective et morale d'un foyer, s'ils trouvaient des bras où se blottir, ils deviendraient peut-être grands! Mais ils demeurent, gouttes d'eau dans l'océan et traînent une vie à laquelle deux êtres insoucients les appellent.

Ce que je comprends mal, c'est qu'un jeune homme puisse épouser, plus tard, une jeune fille honnête et regarder sa "vieillesse" enfant, quand il sait pertinemment qu'un autre être issu de lui est destiné aux emplois inférieurs, après avoir eu l'enfance douloureuse des petits abandonnés. Je ne comprends pas comment une jeune fille peut ne pas tout braver pour garder et élever l'enfant à qui elle a donné le jour. Mais il y a ce qu'on appelle le scandale, et tout le monde ne considère pas la charité chrétienne et la morale sous le même angle.

Quoi qu'il en soit, c'est une grande chose que d'aider un de ces petits malheureux, et de se rendre responsable de sa vie, de son bonheur, de son avenir. Jamais je ne l'aurais comprise comme aujourd'hui, et je suis lucide au point de me demander si le bon Dieu n'a pas voulu me donner de fils exprès pour me laisser le plaisir d'aller, quelque jour, en demander un à Soeur Paradis...

Odette-L. OLIGNY.

Carnet de la radio

Mercredi, 31 août

ARTICLES D'INTERET

A 12 h. 15, postes WEAF et CFCF, l'émission "Sur les Ailes de la Chanson" donnera le Trio de l'opéra 90 en MI mineur de Dvorak, avec les concours de MM. Oswald Maszuch, violoncelliste, Max Nabutowski, pianiste et Josef Stopak, violoniste. Les trois mouvements: Lento Maestoso, Allegro, Andante. Andante Moderato et Allegro seront exécutés entièrement.

L'ECLIPSE DU SOLEIL

Entre 4 et cinq heures, les radiophiles observateurs de l'éclipse totale du soleil s'apprêteront avec CKAC et CFCF qui fourniront, l'un en français, l'autre en anglais, les commentaires parés de nos meilleurs savants canadiens, tant français qu'anglais sur le phénomène qui se déroulera dans le ciel.

A 6 h. 30, poste CKAC, Monseigneur Philéas Boulay, vicaire général du diocèse de Chittagong, au Bengale, donnera une causerie intitulée: "Les Missions étrangères".

A 8 h. 30, poste WIZ, M. Oliver Smith, ténor, sera l'artiste invité de l'émission de Joe Pasternack. Voici le programme musical qui a été préparé pour cette émission: extraits de "Son Régiment", d'Herbert; I'll Close My Eyes, Hindustan, Caprice Viennois, de Kreisler; Printemps indien, de Herbert; Do You Know My Garden et des extraits de Hit the Deck.

RADIO-THÉÂTRE — "MICHE"

A 9 h. CKAC, l'émission de Radio Théâtre sera consacrée au Théâtre d'Etienne Rey, avec commentaires de M. Jean Bruchési. Au cours de cette émission la troupe de Radio Théâtre interprétera un acte de "Miche", comédie d'Etienne Rey.

"TANNHAUSER"

A 11 h., poste WABC, l'ouverture dramatique de Tannhäuser de Wagner sera le numéro principal du concert présenté ce soir par la Symphonie Columbia dirigée par Howard Barlow.

C'est durant son malheureux séjour à Paris que Wagner prit connaissance des vieux poèmes allemands dont s'inspire une bonne partie de son œuvre. C'est à Paris donc que le grand auteur allemand apprit l'histoire du chevalier-romant Tannhäuser, qui pénétra dans le séjour de Vénus et dont le péché fut racheté par l'amour de la pieuse Elisabeth. L'ouverture comporte les deux thèmes fondamentaux de l'opéra: la danse des Bacchantes du palais de Vénus et le religieux Chant d'Amour chanté par le chœur des pèlerins.

Les autres pièces au programme de ce soir sont le Menuet de la Deuxième Symphonie de Haydn, en Ré majeur, la Ronde des Comédiens, de Smetana et le charmant Cortège, de Debussy.

DETAILS DE LA JOURNÉE

A CKAC, avant-midi

7 h. 45. Le réveil; 8 h. L'heure du déjeuner; 9 h. La bonne chanson française; 9 h. 30. Phil Savage à l'orgue de l'Imperial; 10 h. Mélodies populaires. Préludes atmosphériques; 10 h. 30. L'ouverture de la Bourree; 10 h. 45. Association canadienne-française des aveugles; 11 h. L'heure exacte d'après la montre Bulova; 11 h. Poèmes symphoniques; 11 h. 30. La bonne chanson française; 11 h. 45. Extraits d'opéra.

Après-midi

12 h. Le trio de concert; 12 h. 30. Cote de la Bourse; 12 h. 45. Capitaine Harry T. Dickinson, organiste; 1 h. Concert du Royal York, Toronto; 4 h. 30. Clôture de la Bourse; 4 h. 45. Fantaisies instrumentales; 5 h. Concert du Rita-Carlton; 5 h. 30. Nos de danse populaires; 5 h. 45. Dernières nouvelles; 6 h. Association canadienne-française des aveugles; 6 h. 15. Poèmes symphoniques; 6 h. 30. Union Catholique des Cultivateurs; 6 h. 30. Causerie de Mgr Philéas Boulay sur les "Missions étrangères"; 6 h. 45. Orange-Montreal; 7 h. Programme; 7 h. 15. Mercutio; 7 h. 30. Concert de l'Orchestre Royal York, Toronto; 8 h. Orchestre d'un des paquebots de la ligne Anchor-Donaldson; 8 h. 45. Concert du Rita-Carlton; 9 h. Radio-Théâtre—Klenné; 9 h. 30. Concert de CKAC, Toronto; 10 h. Musique de danse de l'Hotel Windsor; 10 h. 30. Le quatuor de violoncelles de la "Pressa"; Mlle Lucia Chagnon, soprano; 11 h. Nouvelles; 11 h. 30. Orchestre de danse; 11 h. 45. Réclat d'orgue.

LES MARTRES



Cette superbe parure se compose de quatre peaux de martres de roches, parfaitement assorties. Quelle femme ne serait heureuse d'en posséder une semblable ?

La Mode

LES FOURRURES.

Le renard argenté est fort employé en garniture des beaux manteaux; on l'y pose en boa de fourrure, cela donne un aspect imprévu aux ensembles. On fait des pelerines pour encadrer les hauts de manches et on les borde de renard. Souvent deux renards se croisent en bordure du vêtement. C'est une véritable orgie d'élégance.

Attendons-nous à voir quelques vêtements d'automne faits avec du velours couvert de souches ou de broderies à la chaînette ou bien de lignes de piqués. Ce sera la note très à la mode parmi les nouveautés.

Le ragondin, la loutre, le castor, ainsi que le karakul, seront les espèces de fourrures à choisir pour garnir les vêtements dont nous envelopperons nos prochaines robes d'hiver.

Pour les coloris à échantillonner, de noir, à retrouver le vert sombre, attendons-nous à voir encore beaucoup et à compter avec une sorte de violet très brun dont je ne suis pas encore le nom et que propose Jean Patou.

On éclairera de bois de rose un peu mauve. Deux fort beaux imprévus qui domineront les autres couleurs, déjà mises en avant. D'une manière générale, les pourpres noirs, les aubergines, tous les violets touchés de brun seront en vogue; ils représentent des effets sombres qui ne sont pas tristes et que nous allons aimer pour leur originalité.

Sous les manteaux de ce genre, des robes de couleurs douces et pastelées vont se cacher avec modestie pour séduire mieux.

Concert à Montréal-Est

Au Kiosque du Parc de Montréal-Est, ce soir à 8.30 hrs précises, sera donné par la Philharmonique de Montréal-Est dirigée par le lieutenant J.-J. Gagnier, le neuvième grand concert généralement offert par "Imperial Oil Refineries Limited" sous la présidence de M. J.-Olivier Tétrault, président actif de la Philharmonique.

M. Tétrault a donné un prix de présence (\$5.00 en or) qui sera tiré à la fin du concert. Au cas de pluie le concert sera remis à vendredi soir.

Graves paroles de l'hon. M. David, au sujet des écoles

L'honorable secrétaire provincial veut qu'il y ait des écoles pour tous les enfants

Devoir urgent

Dans une entrevue qu'il nous accordait hier, l'honorable Athanase David, secrétaire de la province, demande à toutes les commissions scolaires de faire des sacrifices s'il le faut, pour payer raisonnablement tous ceux qui se dévouent à instruire et éduquer nos enfants. L'honorable M. David a prononcé d'importantes paroles qui ouvriront les yeux de plusieurs et qui sont de nature, par la répercussion qu'elles auront, à promouvoir à la cause de l'instruction dans la province.

"Les écoles viennent de rouvrir leurs portes", a dit l'hon. M. David, et par toute la province, des milliers de jeunes filles ont retourné prendre la place des parents dans l'éducation des enfants. Aujourd'hui comme hier nos instituteurs trouvent dans leur foi en la nécessité de l'éducation, dans leur compréhension de leur tâche, l'enthousiasme et la force nécessaires pour accomplir leur devoir. Je ne sais pas de profession qui demande autant de dévouement que celle d'éducateur. Il ne suffit pas à ceux qui enseignent d'être instruits, il faut qu'ils sachent inculquer leur instruction aux enfants qui leur sont confiés, et c'est une des raisons pour lesquelles quiconque a charge d'enfants doit être intelligent. Avec quel vif sentiment de regret n'a-t-on pas appris que des écoles étaient en danger de fermer leurs portes et qu'on allait réduire les salaires des instituteurs pour raisons d'économie! Ceux qui ont dû prendre ces décisions, ont de graves raisons pour cela, je l'espère pour eux. La situation financière de maintes commissions scolaires a été aggravée du fait que toutes les taxes n'ont pas été perçues. La diminution des revenus a eu pour conséquence la baisse des salaires, déjà si bas, payés aux institutrices de certaines municipalités.

"Dans les circonstances", continue l'honorable M. David, tout en comprenant les difficultés de certaines commissions, je ne puis que les adjoindre de faire tous les efforts, tous les sacrifices possibles, avec l'aide du gouvernement, pour garder les écoles ouvertes et payer des salaires convenables au personnel enseignant.

"Dans mon opinion", insiste l'honorable secrétaire de la province, "la réduction des salaires des instituteurs est de nature à retarder le progrès de l'éducation et de l'instruction dans la province. Le grand danger, c'est que ces vaillantes jeunes filles qui enseignent dans nos écoles, perdent courage du fait de leurs diminutions de salaires, et abandonnent la profession qu'elles avaient choisie."

"J'ai confiance", termine l'honorable M. David, que lorsque les commissions scolaires comprendront la gravité de leurs responsabilités, elles trouveront les moyens de payer à leurs institutrices et instituteurs des salaires qui leur permettent au moins de vivre à la hauteur de leur situation. J'espère aussi que tous comprendront qu'il faut à tout prix que chaque école de la province continue à fonctionner. En tant que je suis concerné, j'essaierai, par tous les moyens, de faire en sorte, qu'il y ait une école à la disposition des enfants partout où il y en a."

Et comme mot de la fin, le secrétaire de la province fait remarquer qu'il est urgent que tous nos enfants, du premier au dernier, soient préparés à jouer un rôle honorable dans la vie, un rôle digne du peuple dont ils sont issus.

Muscles Caillants chez les garçonnets...

Tous les garçonnets et toutes les fillettes, également, veulent être en santé, se sentir à l'aise, jouer à leur contentement, avoir des muscles forts, fermes, des os sains, un teint clair. Vous n'avez pas besoin d'un médecin vous dire que le bon lait est l'aliment même de la nature à donner aux enfants à l'âge de croissance, c'est un fait connu. Servez le Lait Borden, avec toute sa crème, aux garçonnets et fillettes, à chaque repas — et rappelez-vous — qu'il est inoffensif parce qu'il est pasteurisé avec deux verres plutôt qu'un.

BORDEN'S FARM PRODUCTS COMPANY, LIMITED
Immeuble Dominion Square
BORDEN'S
LAIT AVEC TOUTE SA CREME

L'intervention des échevins en Cour du recorder prend fin

Remaniement accompli parmi les fonctionnaires — Corvée de moins pour nos édiles

L'intervention des échevins auprès du Recorder, dans le but de faire élire certains délégués ou quelque légère contravention aux règlements de circulation, sera vaine dorénavant.

"Plus de sentences suspendues" est l'ordre dont les fonctionnaires de la Cour du Recorder prenaient connaissance hier, tout en notant le remaniement qui s'effectuait parmi eux. Le lieutenant de police Leroux est remplacé par l'inspecteur Barnes, comme représentant de la Police auprès de la Cour. Une demi-douzaine d'autres fonctionnaires sont atteints par les nouvelles décisions prises en haut lieu.

Personne ne semble froissé de la mesure qui supprime l'intervention échevinale — pas même les échevins. Ceux-ci devaient tous les jours intercéder auprès du Recorder pour que quelque brave électeur n'ait pas à payer l'amende imposée par un agent de circulation. A la fin, cette intercession dégenérait en abus, les sommations de la Cour aboutissant invariablement à une "sentence suspendue", c'est-à-dire à une queue de poisson. Tout le monde s'en tirait sans frais.

Par surcroît, des échevins de se gênaient aucunement pour demander

jusqu'à vingt-sept (ça s'est vu) les suspensions en un jour. train où les choses allaient, les automobilistes devenaient invulnérables malgré leurs imprudences, et les échevins consacraient leur temps précieux à faire passer l'éponge sur les formules de sommation. Aussi, ils, pour la plupart, satisfaits de la nouvelle décision, qui leur enlève le lourd fardeau d'une foule de

Prix de Passages Réduits pour EXPOSITIONS

TORONTO — Du 20 août au 10 sept.

\$11.40

Après le 20 août au 10 septembre

\$11.50

Après le 10 août, retour, 10 sept.

\$11.50

Après le 10 août, retour, 10 sept.

\$11.50

Après le 10 août, retour, 10 sept.

\$11.50

Après le 10 août, retour, 10 sept.

\$11.50

Après le 10 août, retour, 10 sept.

\$11.50

Après le 10 août, retour, 10 sept.

\$11.50

Après le 10 août, retour, 10 sept.

\$11.50

Après le 10 août, retour, 10 sept.

\$11.50

Après le 10 août, retour, 10 sept.

\$11.50

Après le 10 août, retour, 10 sept.

\$11.50

Après le 10 août, retour, 10 sept.

\$11.50

Après le 10 août, retour, 10 sept.

\$11.50

Après le 10 août, retour, 10 sept.

\$11.50

Après le 10 août, retour, 10 sept.

\$11.50

Après le 10 août, retour, 10 sept.

\$11.50

Après le 10 août, retour, 10 sept.

\$11.50

Après le 10 août, retour, 10 sept.

\$11.50

Après le 10 août, retour, 10 sept.

\$11.50

Après le 10 août, retour, 10 sept.

\$11.50

Après le 10 août, retour, 10 sept.

\$11.50

Après le 10 août, retour, 10 sept.

\$11.50

Après le 10 août, retour, 10 sept.

\$11.50

Après le 10 août, retour, 10 sept.

\$11.50

L'AVENIR
APPARTIENT
A CEUX QUI
S'Y PRÉPARENT

L'INSTRUCTION MÈNE AU SUCCÈS

DONNEZ CET
HÉRITAGE
A VOS
ENFANTS

Ecole Polytechnique

Fondée en 1873

TRAVAUX PUBLICS — INDUSTRIE
TOUTES LES BRANCHES DU GENIELes examens d'admission auront lieu le 28 septembre.
à 9 heures du matin

La rentrée aura lieu le 4 octobre à 9 heures du matin

LABORATOIRES DE RECHERCHES ET D'ESSAIS

1430, rue Saint-Denis

MONTREAL

INTERNATIONAL BUSINESS COLLEGE

306 SAINTE-CATHERINE OUEST, MONTREAL

Fondé 1895. Cours Commercial complet en anglais; Sténographie
Française et Anglaise; Dactylographie; Conversation anglaise. Cours
individuels jour et soir. Visite sollicitée. Catalogue gratis.
Fred. Donald Caza, B.A., Prin. Tél.: LANCASTER 8378

COLLEGE DE MONTREAL

Dirigé par les MM. de Saint-Sulpice

COURS CLASSIQUE — ENTREE LE 8 SEPTEMBRE

1931 Sherbrooke Ouest — Tél.: FITZROY 1356

COLLEGE DE L'ASSOMPTION

COURS CLASSIQUE. COURS PHILOSOPHIE-SCIENCES
CLASSES PREPARATOIRES

RENTREE DES ELEVES, MARDI, LE 6 SEPTEMBRE

PROSPECTUS ADRESSE SUR DEMANDE

LA COMMISSION DES ECOLES CATHOLIQUES DE MONTREAL

Année scolaire 1932-33

CLASSES PRIMAIRES ELEMENTAIRES ET PRIMAIRES
COMPLEMENTAIRES

(Préparatoire et 1ère à 8e années incl.)

L'inscription de tous les élèves, garçons et filles, se fera dans les
écoles, le lundi, 29 août de 9 hrs à 11 hrs a.m., et de 2 hrs à 4 hrs p.m.
Les classes commenceront le mardi, 30 août à 9 heures.

CLASSES PRIMAIRES SUPERIEURES (9e, 10e et 11e années)

L'inscription de tous les élèves, garçons et filles, se fera dans les
écoles du 22 au 29 août, de 9 hrs à 11 hrs a.m., et de 2 hrs à 4 hrs p.m.
Les classes commenceront le mardi, 30 août à 9 heures.LE SECRETAIRE,
Jean Cagnin.

12 août 1932.

ELECTRICITE et RADIO

PRATIQUE ET THEORIE

6 MOIS COURS DU JOUR OU UN
AN COURS DU SOIRCours complets et pratique dans
toutes les branches du génie élec-
trique, moteurs, radio et dessin
mécanique.

CLASSES DU JOUR ET DU SOIR

L'ECOLE CANADIENNE
D'ELECTRICITE, LTEE.

1485 rue Bleury HARBOR 4745

COLLEGE SAINTE-MARIE

Dirigé par les Pères Jésuites

COURS CLASSIQUE

ENTREE LE 8 SEPTEMBRE

RUE BLEURY

Tél.: LA. 5962

Cours Commercial et Scientifique Français et Anglais

COLLEGE LAVAL Saint-Vincent de Paul, P.Q.

Préparation au cours classique

Communications faciles par autobus, Tramways ou Pacific Canadian.

RENTREE LE 6 SEPTEMBRE — Prospectus sur demande.

antes Belleau

PIANO

Enseignement particulier

4642 De Lorimier

Montréal

COUVEN

DE BOUCHERVILLE

Congrégation de Notre-Dame

Site exceptionnel — Accès facile.

Programme d'études élaboré

DOUCEUR — PERMETTE

Belanger Business College

66, rue Saint-Zotique est

CRÉSCENT 1949

Avant les classes faites examiner les yeux de vos enfants

Ne permettez pas à vos enfants de commencer leurs classes sans un
examen professionnel des yeux. Les défauts visuels qui entravent le
poursuivre de bien des enfants et qui, négligés, entraîneront des ennuis des
plus sérieux se corrigent facilement dans les débuts par le port de lunettes
convenables.

ALPHONSE L. PHANEUF

OPTOMETRISTE-OPHTHIC

767 rue Saint-Denis (Tout près de la rue Ontario) Montréal

INTERNAT CLASSIQUE DE

SAINTE-CROIX

Éléments latins à Belles-

Lettres inclusivement

2351 Létourneau

TEL.: CLAIRVAL 0008

ENTREE LE 7 SEPTEMBRE

annoncer dans cette page.

Nous vous enverrons un

présentant sur demande.

Professeur

Leblond de Brumath

Bachelier de l'Université de France

et de l'Université de Montréal, au-

teur de plusieurs ouvrages histori-

ques, officier d'Académie, etc.

307, Ontario Est

Cours classique, Cours commercial,

Préparation aux examens d'admini-

stration, Droit, Médecine, Pharmacie.

Art dentaire, Ecoles Polytechnique

et des Hautes Études Commerciales.

Aux jeunes de chez nous

JEUNES hommes de la Province, chez qui de longues années
d'éducation physique et morale ont créé l'impérieux devoir
de l'action, souvenez-vous des leçons du passé et sachez ne
pas démentir des quatre siècles de progrès qui vous précèdent sur
cette terre de civilisation française.

Sachez vous rappeler les sacrifices de ceux qui vous ont donné
le meilleur d'eux-mêmes pour vous assurer une préparation plus
complète que la leur.

Sachez faire honneur aux engagements de vos aînés envers
l'avenir et pour cela inspirez-vous des enseignements et évoquez
l'exemple de ceux dont le souvenir vous porte à l'action !

Jeunes hommes de la Province qui avez eu l'avantage de la
spécialisation éducative et qui formez aujourd'hui une élite,
soyez des caractères, soyez des volontés !

Soyez unis ! Mesurez et vos forces et vos moyens ! Si vous
devez faire peu, faites bien ! Si vous devez faire beaucoup, faites
grand et sincère !

Que ceux qui possèdent des qualités de chefs prennent les
initiatives ! Que les autres se groupent autour des premiers pour
les seconder ! Rappelez-vous, les uns et les autres, qu'il n'y a
d'égal à la grandeur du commandement que le courage et la
persévérance de la mise en oeuvre !

Arthur S. Duro

Secrétaire de la Province.

LA RENTREE DES CLASSES

La rentrée prochaine impose un devoir aux parents, à ceux qui désirent
sincèrement que leurs enfants réussissent plus tard dans la vie ! Il importe
qu'ils choisissent pour eux la maison où leur sera donné l'enseignement le
plus conforme à leurs aptitudes et le plus propice à faire d'eux de bons
citoyens tout en leur procurant les moyens de gagner honorablement leur vie.

* * *

Nous avons groupé dans ces colonnes les meilleures institutions de la
Province, dans quelque domaine que ce soit. Nous croyons pouvoir les recom-
mander aux parents, confiants de ne pas nous tromper dans notre choix et de
ne pas les guider sur une fausse route. Qu'ils n'attendent pas au dernier mo-
ment pour y songer. De leur décision actuelle dépend toute une vie. Nul sacri-
fice ne saurait être trop grand en compensation des avantages offerts pour
plus tard à leurs enfants.

* * *

La lutte pour la vie devient de plus en plus âpre. Les circonstances diffi-
ciles que nous traversons, si elles donnent par ailleurs des motifs d'épargne,
ne devraient pas entraîner de fausse économie en matière d'instruction. S'il
est une dépense qui s'impose plus que jamais, c'est bien celle là. On ne sau-
rait trop le répéter : l'avenir est à l'homme instruit.

La plus importante librairie et papeterie française au Canada

Livres et Articles de Classes - Matériels d'Enseignement - Mobilier Scolaire - Classiques Cana-
diens et Français - Pièce de Théâtre - Romans pour Bibliothèque Scolaires - Livres Spéciaux pour
Commissions Scolaires - Imprimerie - Reliure - Catalogues envoyés gratuitement sur demande

GRANGER FRERES

54 NOTRE-DAME OUEST

MONTREAL

ECOLE SUPERIEURE DE MUSIQUE

A la Maison-Mère des SS. NN. de Jésus et de Marie

1420 BOULEVARD MONT-ROYAL, OUTREMONT. Téléphone: ATLANTIC 6300

PROFESSEURS ATTACHES A L'ECOLE

Piano: Monsieur ALFRED LALIBERTE

Composition: Monsieur CLAUDE CHAMPAGNE

Orgue: Monsieur RAUL PAQUET

Cette Ecole s'ouvrira le 4 septembre (mardi)

Pour tout renseignement s'adresser à la Directrice des Etudes musicales de l'Institut.

ECOLE TECHNIQUE

200, rue Sherbrooke, Ouest

COURS DU JOUR

Entrée le 6 septembre

COURS TECHNIQUE: — Quatre années d'études. Enseignement
théorique et manuel. Laboratoires et ateliers des mieux outillés.
COURS DES METIERS: — Deux ou trois années d'étude. S'adres-
sant aux jeunes gens qui désirent se préparer à l'exercice d'un métier.
COURS D'APPRENTISSAGE: — Trois années d'études pour les
typographes en collaboration avec l'Industrie.
COURS SPECIAUX D'AUTOMOBILE: — Cours complet de méca-
nique et d'électricité d'automobile préparant à l'obtention de la licence
de mécanicien en véhicules moteurs délivrée par le Gouvernement de
la Province de Québec.
Les élèves ayant terminé leur cours primaire, complémentaire ou
supérieur et qui désirent se créer une carrière honorable et payante,
ont intérêt à venir nous consulter. Nous leur montrerons comment
arriver rapidement et sûrement au succès.

PROSPECTUS SUR DEMANDE

Pour tous renseignements s'adresser au Secrétariat. Tél.: HA. 2595.

MONT SAINT-LOUIS

FRANÇAIS — ANGLAIS — LATIN — MATHEMATIQUES

SCIENCES — COMMERCE

COURS SCIENTIFIQUE ET

COMMERCIAL

Préparant aux facultés et écoles des universités ainsi qu'aux

carrières commerciales et financières

Rentrée le 6 septembre pour les pensionnaires et

le 7 pour les externes

Frères des Ecoles

Chrétienne

244 est, rue Sherbrooke

Montréal

STUDIO GOULET

Violon, Piano, Solfège, Chant

4239 St-Hubert Tél.: FA. 2915

Réouverture des cours, le 5 sept.

ARTHUR PRUNEAU

Professeur de Chant et d'Harmonie.

Ouverture des cours en septembre

82 ouest, Bld Saint-Joseph

Tél.: BELAIR 4856

CAMILLE COUTURE

VIOLONISTE

Lauréat du Conservatoire de Liège,

Belgique, Professeur de Ruth Fryce

et Lucien Martin, Prix d'Europe.

Professeur au Conservatoire Natio-

nal de Musique.

Studio, 3562 Hutchison.

Tél.: HARBOR 0828.

ALBERT CHAMBERLAND

PROFESSEUR DE VIOLON

3543, rue Jeanne-Mance

Téléphone: PLATEAU 1540

Signor MANETTA

SPECIALISTE DE LA VOIX

Art du chant: méthode italienne.

Prix modérés.

188 ouest, rue Sainte-Catherine

Tél.: LANCASTER 9590

LEÇONS DE CHANT

LOUIS CHARTIER

BARYTON

Douze années de grand succès à

New-York dans l'enseignement, opé-

ras, concerts, etc.

La bonne méthode de chant

1501 OUEST, RUE S.-CATHERINE

Tél.: FITZROY 6556

SPECIALITE: Violons d'enfants, de toute grandeur,

réparation soignée

T. O. DIONNE, Enrg.

MAISON ETABLIE EN 1890

R. FORGET, Prop. LUTHIERS

3480 AVE. DU PARC

Près Milton

CONSERVATOIRE RACICOT

ENSEIGNEMENT MUSICAL MODERNE DES DEBUTS A LA VIRTUOSITE

Piano - Violon - Violoncelle - Instruments à vent - Solfège, théorie,

harmonie, chant, diction.

358 Est, Bld Saint-Joseph

Tél.: MARQUETTE 7859

Mlle ALICE RAYMOND

PROFESSEUR DE CHANT

Méthode française de Chant

"Clérice du Collet"

311 PLACE ST-LOUIS, MONTREAL

Tél.: HARBOR 0713

ACADEMIE

ST-URBAIN

Affiliée à l'Université de Montréal

dont elle suit les programmes.

La langue anglaise est en

honneur dans l'institution

Etudes sérieuses dans une

atmosphère salubre

3550, RUE SAINT-URBAIN

Montréal

ENTREE LE 7 SEPTEMBRE

Ecole moderne belge du violon

Maurice Onderet

Téléphone: DOLLARD 7780



Ouverture

DES COURS DU JOUR

MARDI, 13 SEPTEMBRE 1932

On s'inscrit

tous les jours de 9 à 12 et de 2 à 5,
sauf le samedi après-midi.

L'École des Hautes Études Commerciales

affiliée à l'Université de Montréal

Coin avenue Viger et rue Saint-Hubert

MONTREAL

L'ANNONCE

constitue pour vous la nouvelle importante de la journée.

L'ANNONCE

influe sur votre manière de vivre et vous rend la vie plus facile.

LISEZ

tous les matins les annonces qui paraissent dans notre journal.

Le déficit de la province aurait été sept fois plus considérable si l'on n'eût pas pratiqué une stricte économie

L'état financier de Québec révèle que le gouvernement a diminué les dépenses de \$3,328,115.12, sans quoi le déficit aurait été de \$3,912,824.23

LES REVENUS ONT DIMINUE DE \$4,089,599.90

"Nous bouclons notre budget avec un léger déficit, déclare hier le premier ministre, mais le crédit de notre province est encore meilleur que celui du Canada et de tous nos voisins"

QUEBEC A DEPENSE NEUF MILLIONS POUR LES CHOMEURS

Nous donnons au public l'état financier pour l'année fiscale 1931-32; il accuse un déficit de \$584,708.61 entre les recettes ordinaires et les dépenses ordinaires. Comme ce déficit est le premier que nous enregistrons depuis une longue suite d'années, je crois devoir donner quelques explications. Disons d'abord que, par suite de la crise financière que traverse le monde et à laquelle notre province n'échappe pas, ce déficit est minime et se compare avantageusement avec le bilan du Canada et de chacune des provinces canadiennes. Nous bouclons notre budget avec ce léger déficit, il est vrai, mais nous n'avons guère ajouté à la dette consolidée de la province et je ne crains pas d'affirmer que notre crédit est meilleur que celui du Canada et de tous nos voisins. Les financiers l'admettent tous. On n'a qu'à se rappeler les millions que les autres gouvernements ont empruntés, d'une manière permanente, pour s'en convaincre.

"A QUOI EST DUE NOTRE DEFICIT?"

"Il suffit de jeter un coup d'oeil sur notre bilan pour s'en rendre compte. Nos dépenses ordinaires, au cours de cette année fiscale ont été de \$3,725,728.97. Et nos revenus ordinaires pour la même période de \$3,941,020.36. Soit un déficit de \$ 584,708.61. Dans l'année précédente les revenus furent de \$41,630,620.26 et les dépenses de \$40,855,844.59. Soit un surplus de \$ 775,775.67.

"Nos revenus cette année ont donc diminué de \$4,089,599.90. Nous aurons donc un déficit de \$3,912,824.23 si nous n'avions pas pratiqué la plus stricte économie; nous avons, en effet, diminué nos dépenses de \$2,328,115.62.

"QUELLES SONT MAINTENANT LES CAUSES DE LA DIMINUTION DES RECETTES?"

"Le bilan les fait voir et malheureusement nous n'avons aucun contrôle sur ces recettes qui sont intimement liées à la prospérité générale et se rattachent à la richesse individuelle. Si certains services accusent une augmentation, comme la gasoline, \$700,000 et le subside fédéral, \$336,000, les services que voici ont subi une diminution des montants mis en regard; je ne cite que les principaux: Droits sur les successions \$2,876,424.60. La Commission des Liqueurs 1,500,000.00. Les Terres et Forêts 982,263.69. Les Mines 273,619.15. Les automobiles 134,541.37. Les permis de la Commission des Liqueurs 132,611.99.

Soit \$5,899,460.80. Je prie également le public de se rappeler que pendant l'année écoulée nous avons fait remise aux municipalités de l'intérêt qu'elles nous payaient sur l'argent que nous leur avons avancé pour construire leurs chemins, soit environ \$200,000, nous avons également, pour favoriser les opérations forestières, réduit la rente foncière de nos concessions forestières de \$8.00 à \$3.00 par mille carrés, ainsi que les droits de coupe dans une large mesure. De ce chef, les recettes ont été augmentées de \$2,328,115.62.

ETAT DES RECETTES ET DÉPENSES EN ARGENT DE LA PROVINCE DE QUÉBEC POUR L'ANNÉE FISCALE TERMINÉE LE 30 JUIN 1932, comprenant les mandats autorisés mais non payés au commencement et à la fin de cette année, tel que requis par une résolution de l'Assemblée législative du 11 décembre 1931.

RECETTES	
DEPENSES, ETC.	
Moins: Remboursements	\$ 5,899,460.80
Revenu: \$ 5,899,460.80	
Moins: Remboursements	2,328,115.62
Taxe sur la gasoline	6,852,145.82
Moins: Remboursements	2,385,765.38
Droits sur les successions	2,876,424.60
Moins: Remboursements	19,132.66
Taxes sur les corporations	3,491,108.53
Moins: Remboursements	3,037.46
Licences d'hôtels restaurants etc.	312,519.79
Moins: Remboursements	531.77
Taxes sur transferts de valeurs	278,940.82
Moins: Remboursements	622.58
Autres taxes	135,224.55
Moins: Remboursements	22.75
Département du Trésor, Bureau des Assurances	141,387.00
Moins: Remboursements	2,437.00
Loi des liqueurs alcooliques, permis et droits	2,000,000.00
Secrétariat provincial	39,600.00
Moins: Remboursements	22,893.00
Département des travaux publics	22,993.00
Moins: Remboursements	100.00
Autres sources	20,941,132.40
Subside de la Puissance du Canada basé sur la population	1,188,722.42
Moins: Remboursements	12.10
Compte de commerce de la Commission des Liqueurs de Québec	7,200,000.00
Moins: Retenue à l'Assistance publique	300,000.00
Recettes naturelles:	2,890,044.29
Moins: Remboursements	2,630.32
Mines	297,033.32
Moins: Remboursements	5,840.06
Colonisation, chasse et pêcheries	390,371.51
Moins: Remboursements	4,141.54
Moins: Différents départements	352,178.87
Moins: Remboursements	252.50
Amendes, différents départements	71,842.94

Moins: Remboursements	1,859.70	70,004.24
Contributions municipales, excepté celles des villes d'Alfred, de la Rivière et de la ville de Québec	315,770.92	24,277.10
Loi des bons chemins (intérêts)	24,277.10	340,048.92
Entretien des prisonniers	141,795.84	78.08
Divers, différents départements	78.08	141,717.76
Moins: Remboursements		15,599,856.96
Report		36,941,020.36
DEPENSES (CHARGES) AU BILAN CONSOLIDÉ, CONFORMEMENT AUX EXIGENCES DES LOIS LES REGISSANT:		
Billets publics:		
Intérêts et frais d'administration	4,932,635.52	
Transferts aux fonds d'amortissement	1,309,248.91	5,342,333.53
Législation		851,294.46
Gouvernement civil	2,169,388.12	
Salaires de personnel	205,415.67	2,871,403.79
Dépenses contingentes		2,266,352.29
Administration de la justice		
Secrétariat provincial		
Instruction publique, etc.	4,174,766.39	
Hygiène		785,297.22
Aide d'urgence	1,125,081.60	
Moins: Remboursements	224,364.24	971,124.39
Écoles de réforme et d'industrie	489,971.56	
Moins: Remboursements	24,364.24	265,587.32
Travaux publics		6,199,655.32
Voies et mines		1,179,593.92
Travail et mines		445,316.19
Voies	5,496,587.75	
Mines	276,065.07	5,772,652.82
Agriculture		5,772,652.82
Terres et forêts		2,969,512.44
Colonisation, chasse et pêcheries		2,969,512.44
Affaires municipales		36,388.89
Charges sur le revenu	754,655.82	
Moins: Remboursements	6,867.04	747,801.58
Services divers		666,701.17
Institutions de bienfaisance autres que paiements faits à même le fonds de l'Assistance publique		24,766.96
Excédents des dépenses sur les recettes comme ci-dessus		584,708.61
Autres recettes:		
Capital — Emmagasinage des eaux, loi des bons chemins, péages		270,242.32
Fonds fiduciaires, dépôts, etc.		10,382,329.82
Fonds de l'Assistance publique		4,929,977.00
Produits de la vente d'obligations et de billets du Trésor		17,672,509.00
Autres dépenses:		
Capital — Emmagasinage des eaux, ponts, palais de justice, loi des bons chemins, etc.		19,275,746.31
Fonds en fiducie, dépôts, etc.		1,764,124.34
Fonds de l'Assistance publique		33,992,519.87
Excédent du total des dépenses comparé au total des recettes, en sus des recettes totales		30,761,991.43
Argent en banque au 30 juin 1931		5,250,528.44
Argent en banque au 30 juin 1932		3,074,047.42
Mandats autorisés mais impayés:		
30 juin 1932	6,297,425.74	
30 juin 1931	3,098,639.27	3,198,786.47
Argent en banques au 30 juin 1932		3,612,308.45
E. VEZINA, Auditeur de la Province, Département du Trésor, Québec, le 1er septembre 1932.		
A.-B.-P. WILLIAMS, Assistant-Trésorier de la Province, Département du Trésor, Québec, le 1er septembre 1932.		

ETAT de la dette publique et des emprunts temporaires et dépôts de la province de Québec au 30 juin 1932, tel que requis par une résolution de l'Assemblée législative du 11 décembre 1931.

DETTE CONSOLIDÉE	
Date de l'émission	Montant
1er mars 1894	\$ 2,530,666.67
30 déc. 1894	4,736,316.30
1er mai 1896	292,000.00
1er avril 1897	1,341,346.06
1er avril 1897	9,236,081.48
1er janv. 1913	1,349,546.87
1er juillet 1913	1,777,414.20
1er mai 1914	136,200.00
1er juin 1916	2,500,000.00
15 sept. 1916	144,000.00
1er mai 1918	37,100.00
15 mars 1922	3,527,000.00
1er mars 1924	15,900,000.00
2 mars 1925	15,900,000.00
1er juillet 1926	2,000,000.00
1er août 1927	2,000,000.00
1er janv. 1928	2,000,000.00
1er février 1928	5,900,000.00
1er mai 1931	7,500,000.00
1er nov. 1931	7,750,000.00
Fonds d'amortissement placés	\$11,331,551.35
Paiements différés réduisant l'émis-	
son à la Banque d'Hydrogène en vertu de l'acte de la législature de Québec, 14 Geo. V. c. 14, payable en versements annuels de \$2,172.40	12,795,318.00
Dettes consolidées nette (compréhension du capital par conversion)	\$24,126,979.04
EMPRUNTS TEMPORAIRES ET DÉPÔTS	\$66,860,821.54
Billets de trésorerie	\$10,000,000.00
Fonds de pension des instituteurs	341,697.10
Comité protecteur de la dette publique	41,744.35
Dépôts en garantie et en fiducie	\$8,137,666.47
Dettes consolidées nettes	\$83,061,839.46
E. VEZINA, Auditeur de la Province, Département du Trésor, Québec, le 1er septembre 1932.	
A.-B.-P. WILLIAMS, Assistant-Trésorier de la Province, Département du Trésor, Québec, le 1er septembre 1932.	

Les opérations de Bourse et leur moralité

Résumé de la conférence prononcée hier à la Semaine sociale par le R. P. Philippe Bournival, S.J.

Sous ce titre le R. P. Philippe Bournival, S.J., a fait un très intéressant exposé. D'après une doctrine de saint Thomas, dit-il, il y a une vertu de magnificence qui consiste à faire de grandes dépenses, non pas pour soi, mais pour le bien commun. L'encyclique Q. A. conclut de cette enseignement de saint Thomas qu'on ne peut rien faire de mieux pour le bien commun et la vertu de magnificence que de s'employer à développer quelque industrie. Mais la Province a voulu qu'un homme ne puisse pas tout faire par lui-même; il pourrait avoir le talent d'organisateur et le génie des affaires, mais il n'a pas les capitaux. L'entreprise étant considérable, cet homme sera donc obligé d'appeler à son secours la multitude des petites gens qui n'ont peut-être que les épargnes et qui seraient capables d'organiser une industrie, mais qui ont le défaut de ne pas être assez magnifiques, en contribuant de petites épargnes à une exploitation industrielle ou commerciale.

Il n'y a donc plus qu'à créer un marché où une place où industriels et épargnants pourraient se rencontrer, se parler, se connaître, traiter ensemble et former enfin une association: voilà la Bourse, sans laquelle les industries végèteraient faute de capitaux, et les petites gens seraient obligés d'enfouir leurs épargnes en terre ou dans un bas, faute de mieux, parce qu'on ne saurait pas s'adresser pour les faire fructifier. Mais grâce à la bourse tout s'arrange, industriels et petits épargnants s'unissent pour le bien commun en fondant une industrie; et ainsi la vertu de magnificence non seulement n'est pas négligée mais devient la base de l'ordre économique.

Comme il y a trois classes d'hommes qui font affaire à la bourse il y aura aussi nécessairement trois espèces d'opérations: les opérations des gros financiers qui sont ordinaires, les opérations de grande compagnie, les opérations de ceux qui vendent ou achètent des parts dans les compagnies et il y a enfin les courtiers qui servent d'intermédiaires entre les acheteurs et les vendeurs. Voilà les opérations de Bourse dont nous avons à examiner la moralité.

Une autre opération (et celle-là se passe presque entièrement à la Bourse), contre laquelle la morale porte aussi, consiste à créer des hausses et des baisses artificielles à la Bourse, par des mensonges, de fausses rumeurs, des fausses prévisions, des fausses prophéties, des fausses appréciations que l'on fait répandre souvent, paraît-il, par des journaux à gages; c'est le jeu des agitateurs qui feront monter ainsi des valeurs jusqu'au double de ce qu'elles étaient quelques mois auparavant, et qui profiteront naturellement de ce prix exorbitant pour vendre eux-mêmes les actions qu'ils avaient en porte-

feuille; c'est ce qu'ils voulaient obtenir par leurs fausses rumeurs. Que dites-vous maintenant de toute cette manœuvre fondée sur le mensonge? Ou sont les vrais coupables? Ceux qui ont inventé ces nouvelles? ou le public qui les a accréditées? Le public, en faisant confiance à ces rumeurs, a pu être coupable de naïve crédulité, mais non de malhonnêteté. Le public n'a jamais eu l'intention de tromper; nos agitateurs seuls ont eu cette criminelle intention dans le but plus criminel encore de vendre une valeur fictive, comme on vend des faux diamants. Il ne peut pas être permis d'abuser de la crédulité ou de l'expérience des acheteurs, pour leur vendre des actions bien au-dessus de leur valeur réelle, même quand on leur vend au prix du marché, parce que le prix du marché, c'est-à-dire la cote de la Bourse, est une cote artificielle et que l'on sait être fautive.

Si nous mettons maintenant de côté les gros financiers avec leurs manipulations déshonnêtes, nous arrivons à l'opération normale qui est l'achat ou la vente d'actions et d'obligations des Compagnies; opération très simple en supposant un achat au comptant.

OPERATIONS NORMALES

Un citoyen a des épargnes et veut les placer à la Bourse. Sur le conseil son courtier il achète des actions de telle Compagnie, qui selon toute prévision, vont monter et peut-être très haut. Les actions montent en effet, et après un an notre citoyen a le courage de vendre et d'encaisser un gros profit. Un autre citoyen a voulu aussi placer quelques épargnes et, sur le conseil du même courtier, achète un autre stock, que l'on croyait aussi destiné à monter. Mais la Compagnie, très prospère jusque là, a commencé à éprouver des revers de toutes sortes; le stock, au lieu de monter a commencé à baisser et à baisser encore; on voyait venir la banqueroute, il fallut vendre et avec grande perte. Voilà-dire, l'opération ordinaire de la Bourse, opération heureuse quelques fois et quelquefois malheureuse.

Et au point de vue moral que faut-il en penser? Elle vous paraît si simple, que vous ne voyez pas ce que les moralistes les plus sévères pourraient y trouver à reprendre. Et pourtant, quel est-une la condamnation entière. Et pourquoi donc? parce que c'est du jeu, jeu de hasard, jeu auquel on peut faire fortune, jeu auquel on peut se ruiner. Est-ce donc vraiment du jeu? On le dit couramment: "jouer à la Bourse" est devenu l'expression ordinaire pour ces sortes d'opérations. Nous avançons donc que c'est du jeu et du pur jeu, au moins pour la masse des spéculateurs ordinaires. Mais nous ne ferons remarquer que tout jeu n'est pas malhonnête. Il est honnête, au contraire, selon l'opinion unanime des théologiens, pourvu toutefois que l'on n'expose pas des sommes excessives; pourvu encore que l'on joue avec son propre argent et non pas avec l'argent des autres; pourvu surtout que l'on n'emploie pas de moyens injustes, pour faire pencher de son côté la balance du hasard; nous dirons donc que même s'il fallait conclure que ces opérations de Bourse sont du pur jeu, le jeu étant permis par la morale, ces opérations doivent être permises aussi, pourvu, bien entendu, que l'on évite les abus qui se glissent souvent dans le jeu.

LA BOURSE ET LA MORALE SOCIALE

L'encyclique Quadragesimo Anno nous avertit cependant que la morale tout court, c'est-à-dire la règle des mœurs, ne comprend pas seulement la morale individuelle mais doit s'étendre aussi à une autre morale qui est la morale sociale.

Pour nous conformer à cette doctrine de l'encyclique il nous reste maintenant, avant de finir, à tracer la Bourse devant le tribunal de la morale sociale. La morale sociale, préoccupée avant tout du bien commun, avertit l'autorité civile de ce qu'elle peut tolérer et permettre et de ce qu'elle doit condamner et prohiber, toujours dans l'intérêt de la société. Or non seulement ces deux morales, morale sociale, sont bien distinctes l'une de l'autre, mais ce qui est permis dans le domaine de l'une peut être défendu dans le domaine de l'autre.

Nous en avons un exemple dans le jeu lui-même, que la morale privée absout mais que la morale sociale condamne à peu près dans tous les pays. Il y a des abus dans le jeu en Bourse, autant que dans le jeu clandestin à l'argent et ceux qui ont véritablement à cœur le bon ordre et le bien commun devraient s'inquiéter un peu plus peut-être des tripotages, des conspirations, des pools, des accaparements qui sont devenus un jeu de tous les jours à la Bourse.

LE COMMERCE DE L'ARGENT

Mais le grand abus de la Bourse est le commerce de l'argent; car les valeurs mobilières, les titres de crédit, que ce soient des actions ou des obligations, sont tous des signes représentatifs de l'argent, qui lui-même est un signe représentatif des marchandises que cet argent peut obtenir. A la bourse, on fait le trafic des valeurs mobilières qui sont représentées par des certificats. Tout serait parfait si chaque certificat avait une valeur fixe. Mais ces certificats, maintenant qu'ils sont entrés en Bourse, sont devenus objets de commerce et objets très variables. Ils haussent aujourd'hui, ils baissent demain. C'est tellement le cas qu'un homme peut du jour au lendemain s'enrichir à son insu. Mais qu'a-t-il fixé ce prix invraisemblable de la cote? Le public, la confiance du public. Et sur quoi est donc fondée la confiance du public? Le sait-il lui-même?

N'est-ce pas un grand malheur pour l'ordre économique que des valeurs qui représentent de grandes sommes subissent de telles variations de prix d'une semaine à l'autre et sans autre raison que le caprice, ou mieux la naïveté du public? Qui ne voit que l'instabilité dans les affaires, qui est la conséquence immédiate de ces variations, est grandement opposée au bien commun, qui exige avant tout que l'on sache exactement quelles valeurs l'on a en main. Qui ne voit surtout que cette incertitude toujours en mouvement et insaisissable est une richesse qui ne rapporte rien à la société?

RICHESSSE SANS TRAVAIL

Cette richesse qui s'acquiert sans

CARLES D'AFFAIRES

UNION ASSURANCE SOCIETY LIMITED ASSURANCE FEU ET AUTOMOBILE Albert Bernard Agent Spécial Département français 485 rue McGill Téli. Marquette 2178

GRATIS AUX INVENTEURS NOUVEAU MANUEL DE L'INVENTEUR (Méthode brevetée) (Système breveté) (Système breveté) 914 rue St-Jacques (à l'angle de la rue St-Jacques)

AGENTS D'IMMEUBLES COHIER & BIGRAS 10 St-Jacques Est Harbour 1814 AGENTS D'IMMEUBLES

Vous souffrez d'ONGNONS DES PIEDS Pourquoi? Quand le BAUME DALET vous apporte soulagement et guérison Dans toutes les bonnes pharmacies 100-101-103-105-107-109-111-113-115-117-119-121-123-125-127-129-131-133-135-137-139-141-143-145-147-149-151-153-155-157-159-161-163-165-167-169-171-173-175-177-179-181-183-185-187-189-191-193-195-197-199-201-203-205-207-209-211-213-215-217-219-221-223-225-227-229-231-233-235-237-239-241-243-245-247-249-251-253-255-257-259-261-263-265-267-269-271-273-275-277-279-281-283-285-287-289-291-293-295-297-299-301-303-305-307-309-311-313-315-317-319-321-323-325-327-329-331-333-335-337-339-341-343-345-347-349-351-353-355-357-359-361-363-365-367-369-371-373-375-377-379-381-383-385-387-389-391-393-395-397-399-401-403-405-407-409-411-413-415-417-419-421-423-425-427-429-431-433-435-437-439-441-443-445-447-449-451-453-455-457-459-461-463-465-467-469-471-473-475-477-479-481-483-485-487-489-491-493-495-497-499-501-503-505-507-509-511-513-515-517-519-521-523-525-527-529-531-533-535-537-539-541-543-545-547-549-551-553-555-557-559-561-563-565-567-569-571-573-575-577-579-581-583-585-587-589-591-593-595-597-599-601-603-605-607-609-611-613-615-617-619-621-623-625-627-629-631-633-635-637-639-641-643-645-647-649-651-653-655-657-659-661-663-665-667-669-671-673-675-677-679-681-683-685-687-689-691-693-695-697-699-701-703-705-707-709-711-713-715-717-719-721-723-725-727-729-731-733-735-737-739-741-743-745-747-749-751-753-755-757-759-761-763-765-767-769-771-773-775-777-779-781-783-785-787-789-791-793-795-797-799-801-803-805-807-809-811-813-815-817-819-821-823-825-827-829-831-833-835-837-839-841-843-845-847-849-851-853-855-857-859-861-863-865-867-869-871-873-875-877-879-881-883-885-887-889-891-893-895-897-899-901-903-905-907-909-911-913-915-917-919-921-923-925-927-929-931-933-935-937-939-941-943-945-947-949-951-953-955-957-959-961-963-965-967-969-971-973-975-977-979-981-983-985-987-989-991-993-995-997-999-1001-1003-1005-1007-1009-1011-1013-1015-1017-1019-1021-1023-1025-1027-1029-1031-1033-1035-1037-1039-1041-1043-1045-1047-1049-1051-1053-1055-1057-1059-1061-1063-1065-1067-1069-1071-1073-1075-1077-1079-1081-1083-1085-1087-1089-1091-1093-1095-1097-1099-1101-1103-1105-1107-1109-1111-1113-1115-1117-1119-1121-1123-1125-1127-1129-1131-1133-1135-1137-1139-1141-1143-1145-1147-1149-1151-1153-1155-1157-1159-1161-1163-1165-1167-1169-1171-1173-1175-1177-1179-1181-1183-1185-1187-1189-1191-1193-1195-1197-1199-1201-1203-1205-1207-1209-1211-1213-1215-1217-1219-1221-1223-1225-1227-1229-1231-1233-1235-1237-1239-1241-1243-1245-1247-1249-1251-1253-1255-1257-1259-1261-1263-1265-1267-1269-1271-1273-1275-1277-1279-1281-1283-1285-1287-1289-1291-1293-1295-1297-1299-1301-1303-1305-1307-1309-1311-1313-1315-1317-1319-1321-1323-1325-1327-1329-1331-1333-1335-1337-1339-1341-1343-1345-1347-1349-1351-1353-1355-1357-1359-1361-1363-1365-1367-1369-1371-1373-1375-1377-1379-1381-1383-1385-1387-1389-1391-1393-1395-1397-1399-1401-1403-1405-1407-1409-1411-1413-1415-1417-1419-1421-1423-1425-1427-1429-1431-1433-1435-1437-1439-1441-1443-1445-1447-1449-1451-1453-1455-1457-1459-1461-1463-1465-1467-1469-1471-1473-1475-1477-1479-1481-1483

